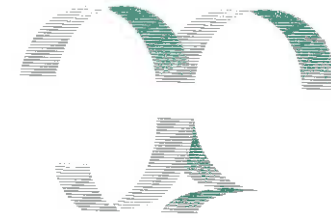


*Le Conseil sur le  
vieillessement  
d'Ottawa-Carleton*



*25 ans de service  
à la communauté  
1975-2000*



*Millenium Bureau of Canada  
Le Bureau du Canada pour le Millénaire*

*25 ans de service  
à la communauté  
1975-2000*

**Le Conseil sur le vieillissement  
d'Ottawa**

75, rue Bruyère, bureau 299-1  
Ottawa, Ontario K1N 5C7  
Tél. : (613) 789-3577  
Télec. : (613) 789-4406  
Site Web : <http://ottawacsv.on.ca>

Toute reproduction de ce document en partie  
ou en entier doit indiquer la source :  
Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa

*(Also available in English)*

ISBN 1 895495 - 27 - 6

## Avant-propos

Pour souligner le nouveau millénaire, le Conseil sur le vieillissement a jugé opportun de consigner par écrit, pour la postérité, l'historique de son premier quart de siècle d'existence. Ce faisant, il rend hommage aux personnes âgées et aux autres membres de la communauté qui ont fait preuve d'une générosité sans borne en investissant temps et compétences dans les activités du Conseil. Le Conseil sur le vieillissement a évolué au fil des ans et s'il a connu autant de succès, c'est en grande partie grâce à l'engagement et au dévouement de ses membres et de son personnel, depuis ses débuts jusqu'à l'heure actuelle.

L'histoire du Conseil est impressionnante. Elle montre ce que l'ambition, l'application et la persévérance permettent de réaliser. Le Conseil a su braver bien des tempêtes et se réorienter lorsque les circonstances l'exigeaient. Bien que la défense des intérêts des personnes âgées ait beaucoup progressé depuis 25 ans, de nombreuses questions demandent encore qu'on s'y arrête, particulièrement la santé et les services sociaux. Le Conseil sur le vieillissement s'appuie donc sur l'expérience qu'il a acquise pour continuer à œuvrer en faveur des aînés.

Le Conseil sur le vieillissement remercie le Bureau du Canada pour le millénaire, dont l'appui a été indispensable à la réalisation de ce projet commémoratif. Je tiens également à souligner le travail préparatoire de Dorothy Milligan et de David K. Bernhardt. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de se rappeler leurs souvenirs et de nous les raconter en dépit de leur horaire chargé. Le Conseil remercie tout spécialement Margaret George, auteur de cet historique. Sa connaissance du Conseil et d'un grand nombre de membres a été particulièrement avantageuse et nous lui sommes reconnaissants de son appui continu. Le Conseil remercie enfin les membres du Comité de l'historique pour leur orientation : Margaret Wade Labarge, Marian Chapman, Hubert Frenken et Lise Ladouceur.

La présidente du Conseil sur le vieillissement  
d'Ottawa,  
Joan A. Skene

## Table des Matières

Chapitre 1 - La création du Conseil sur le vieillissement .....	3
1.1 Hommage aux aînés .....	3
1.2 Historique.....	4
Chapitre 2 - Les années de formation (1975-1985) .....	7
2.1 Création et rôle des comités permanents .....	8
2.2 Crise de croissance .....	9
2.3 Réalisations .....	11
2.4 Les intérêts des francophones .....	14
Chapitre 3 - Une période de croissance et d'expansion (1986-1995) .....	17
3.1 Constitution du Conseil sur le vieillissement en personne morale.....	18
3.2 Création de l'Assemblée des affaires francophones .....	20
3.3 Contexte de la planification .....	21
3.4 Réalisations .....	21
3.4.1 Examen des subventions .....	22
3.4.2 Action sociale.....	23
3.4.3 Soutien à domicile .....	27
3.4.4 Santé .....	33
3.4.5 Services et activités à l'intention des aînés francophones .....	37
3.4.6 Considérations d'ordre économique.....	41
3.4.7 Éducation .....	43
3.4.8 Établissements de soins de longue durée .....	45
3.4.9 Loisirs et récréation .....	46
3.4.10 Célébration du 20e anniversaire .....	47
Chapitre 4 - Compressions budgétaires et rationalisation (1996-2000) .....	48
4.1 Financement en baisse.....	48
4.2 Remaniement du Conseil.....	49
4.3 Réalisations .....	51
4.3.1 Action sociale.....	51
4.3.2 Travail du conseil d'administration, de l'Assemblée et des comités.....	52

Chapitre 5 - Conseil sur le vieillissement au XXI <sup>e</sup> siècle.....	58
Annexe A - Points saillants de l'histoire du CSV.....	60
Annexe B - Présidents du Conseil sur le vieillissement.....	64
Annexe C – Présidents et directeurs généraux.....	67
Annexe D - Membres honoraires en l'an 2000.....	68
Annexe E - Le prix Margaret-Griffiths .....	69
Annexe F - Personnel du Conseil sur le vieillissement (1975 - 2000).....	70
Annexe G -Abréviations .....	72

## Chapitre 1 - La création du Conseil sur le vieillissement

Le Conseil sur le vieillissement (CSV) voit le jour le 1<sup>er</sup> avril 1975 grâce à la perspicacité d'importants organismes et d'éminents résidents de la région.<sup>1</sup> Exception faite d'un financement de base garanti, le Conseil dispose de tous les éléments nécessaires à sa réussite. D'abord, le terrain est propice : reconnus et respectés, les aînés bénéficient déjà de certains services gouvernementaux. Ensuite, le Conseil sur le vieillissement est parrainé par le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et le Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton (CPS) ainsi que par d'autres organismes communautaires et gouvernementaux, particulièrement le Conseil des aînés. Enfin, le Conseil compte des membres de très haut calibre qui sont crédibles, compétents et disposés à travailler et à collaborer entre eux pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à Ottawa-Carleton.

### 1.1 Hommage aux aînés

On ne pourrait présenter l'histoire du Conseil sur le vieillissement sans parler des aînés qui ont préparé la voie à sa création. Pendant des années, les résidents de la région âgés de 60 ans ou plus, négligés et méconnus, sont essentiellement considérés comme un groupe homogène, sans égard à leurs capacités et à leurs intérêts particuliers. Insatisfaits de leur sort, ils commencent à former de petits groupes de soutien et de loisirs et, en 1957, attirent la faveur de l'Ottawa Welfare Council (qui deviendra le Conseil de

---

<sup>1</sup>Veillez consulter *A Venture in Cooperative Community Planning - A Short History Prepared For The Tenth Anniversary 1975-1985* pour obtenir plus d'information. Ce document et des notes préparées par Dorothy Milligan (ex-présidente du CPS et membre du conseil d'administration du CSV) ont servi de documentation de base pour la rédaction des chapitres 1 et 2.

Planification sociale). Cet organisme encourage cinq groupes d'aînés à créer une tribune dans le but d'échanger des idées, de coordonner des activités et d'exprimer d'une seule voix leurs intérêts communs. En l'espace de quelques mois, ces aînés jouent un rôle de premier plan au sein de l'organisme United Senior Citizens of Ontario, nouveau groupe d'intérêts qui ne tarde pas à être accueilli favorablement par le gouvernement de l'Ontario. Ils gagnent l'appui de dirigeants de la collectivité et de personnages influents comme la sénatrice Muriel Fergusson en réalisant diverses initiatives : projets communautaires, série télévisée qui remporte le premier prix du Programme de subventions Nouveaux Horizons à la suite d'un concours national, publication d'un document sur le logement à Ottawa (applaudi comme première proposition concrète sur la question) et promotion de la gratuité universelle – et non restreinte aux personnes âgées – des soins de santé. À tout cela s'ajoute une déclaration du premier ministre du pays qui rend le terrain de la capitale nationale propice au lancement du Conseil sur le vieillissement : « Nous avons besoin des conseils des deux millions de Canadiens qui forment le segment de la population plus âgé et expérimenté et qui peuvent encore apporter à notre pays une contribution riche et variée. »

## 1.2 Historique

Le besoin de créer un organisme de planification et de coordination qui veillerait aux intérêts des personnes âgées, particulièrement dans le domaine de la santé, était devenu de plus en plus manifeste à Ottawa au cours des années 1950. Persuadés de la nécessité d'un tel organisme, le Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton et le Conseil des aînés<sup>2</sup> en planifient sérieusement la mise sur pied, de concert avec les principaux intéressés. Une première réunion est convoquée en 1971 « pour

---

<sup>2</sup>Le Conseil des aînés est la tribune centrale et le porte-parole d'une centaine d'organismes et d'établissements pour personnes âgées dans la région.

discuter de la nécessité d'établir un organisme de coordination entre les divers services de santé à l'intention des personnes âgées ». À cette réunion, on juge qu'un organisme coordonnateur est bel et bien nécessaire et trois personnes présentes<sup>3</sup> s'engagent à concevoir ensemble un conseil sur le vieillissement.

En réalité, à l'occasion de la création du Conseil des aînés en 1957, Bill Zimmerman (directeur adjoint du Conseil de Planification sociale) a déjà exprimé de façon succincte le besoin de créer des organismes dirigés par des personnes âgées. « On dirait que tout le monde a élaboré des théories sur les besoins des aînés sans même les avoir consultés. » Le Conseil sur le vieillissement vise donc à répondre à ce besoin, particulièrement en ce qui concerne la planification et la coordination de services aux aînés.

Grâce à la coordination assurée par des employés du Conseil de Planification sociale, au cours des quatre années qui suivent, des particuliers et des groupes planifient ensemble la création du Conseil sur le vieillissement.

En 1974, le financement nécessaire est octroyé par le gouvernement provincial sous la forme d'une subvention temporaire pour un centre de personnes âgées, s'élevant à 15 000 \$<sup>4</sup>. Il s'agit d'un apport important mais insuffisant pour le budget très modeste qu'on a élaboré pour la première année de fonctionnement du Conseil sur le vieillissement. Cependant, grâce

---

<sup>3</sup>Tom Knighton – président, Conseil des aînés d'Ottawa; Bernie Swanlund – directeur, Direction des soins spéciaux et des maisons de soins infirmiers, Service d'aide sociale de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton; Bill Zimmerman – directeur adjoint, Conseil de Planification sociale.

<sup>4</sup>Le Glebe Centre contribue à l'obtention de la subvention temporaire.

à un don de 7 000 \$ reçu du Club Kiwanis d'Ottawa peu après, le Conseil sur le vieillissement peut enfin être lancé.

Au départ, le Conseil compte 25 membres : dirigeants de groupes d'aînés, consommateurs et autres personnes âgées intéressées ainsi que porte-parole de services de santé, de services sociaux, d'institutions religieuses, d'organismes qui s'occupent de questions liées au logement, d'organismes de financement et d'installations et de groupes récréatifs et éducatifs. Le Bureau doit être constitué uniquement de personnes âgées. Compte tenu du caractère biculturel de la région, il est recommandé qu'au moins cinq membres soient des francophones.

De plus, afin de maintenir les rapports étroits et plutôt complexes qui existent entre le Conseil sur le vieillissement, le Conseil de Planification sociale et le Conseil des aînés, il est convenu que les présidents de ces trois organismes siégeront d'office au conseil d'administration et que leur directeur général ainsi que le consultant du ministère des Services sociaux et communautaires y siégeront sans droit de vote. Il est également convenu d'adopter le modèle coopératif qui a toujours uni le Conseil des aînés et ses organismes membres francophones; on inclura aussi les francophones et les représentants de services offerts en français à toute démarche de planification, comme le prévoit la politique du Conseil de Planification sociale. Le nouveau Conseil s'inspire de cette philosophie pour créer des liens avec les milieux francophone et anglophone.

## Chapitre 2 - Les années de formation (1975-1985)

Les premières années d'existence du CSV sont principalement axées sur la création de son conseil d'administration, qui compte alors 25 membres. Au départ, le Conseil fonctionne comme volet « aînés » du Conseil de Planification sociale. La première employée, Margery Boyce, est embauchée le 1<sup>er</sup> avril 1975<sup>5</sup>. À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du Conseil sur le vieillissement, M<sup>me</sup> Boyce s'est rappelé les défis qui ont dû être relevés pendant les premières années. « Il fallait commencer par mettre le Conseil sur pied – son conseil d'administration et ses comités. Puis, il fallait assurer son financement continu, c'est-à-dire, sa survie. Enfin, et c'est là le défi le plus important, il fallait en faire un organisme crédible que la collectivité valoriserait. »

En 1975, la vocation du Conseil sur le vieillissement est formulée en ces termes :

- ❖ servir d'agence d'information sur les services aux aînés,
- ❖ servir de tribune pour favoriser la collaboration entre les organismes et les consommateurs aînés,
- ❖ faire connaître les besoins non comblés et
- ❖ promouvoir l'action communautaire pour répondre à ces besoins.

En 1975, un comité directeur formé de chefs d'organismes offrant des services aux aînés s'applique à établir des plans, des priorités et des programmes concrets pour le Conseil sur le vieillissement. Ses membres prévoient la création de comités, définissent les responsabilités de l'exécutif et des comités permanents et cherchent à obtenir l'appui de groupes communautaires pertinents. Ils jugent que le CSV doit se consacrer principalement à évaluer les besoins, à recommander la mise sur pied des services nécessaires et à encourager d'autres organismes à offrir ces

---

<sup>5</sup>Margery Boyce est la seule employée jusqu'en 1980.

derniers. Cette philosophie n'a cessé de guider les activités du Conseil.

Le Conseil sur le vieillissement se retrouve ainsi aux premières lignes du mouvement en faveur des aînés. Il fait oeuvre de pionnier car il n'existe pas encore d'autre organisme ou de service public voué aux personnes âgées. Il sensibilise le public et les organismes gouvernementaux aux intérêts des résidents du troisième âge. Il donne également leur élan à de nouvelles organisations d'aînés. C'est une époque emballante pour le Conseil qui, en dépit de son caractère régional, est reconnu à l'échelle provinciale et nationale comme porte-parole des personnes âgées.

### **2.1 Création et rôle des comités permanents**

Le Conseil cherche d'abord et avant tout à bien comprendre la situation des personnes âgées vivant dans la région. Pour y arriver, il entreprend de dresser l'inventaire des installations et des services existants. Des comités permanents sont mis sur pied et chargés d'étudier les domaines suivants : éducation, santé, logement, loisirs, services sociaux, transport, aspects économiques du vieillissement et affaires francophones. Les lacunes du système sont recensées et des recommandations sont formulées pour l'avenir. Un forum est organisé en 1976 pour informer le public des conclusions des comités permanents et l'encourager à agir. Les recommandations contenues dans le « Rapport à la communauté » et la philosophie qui les sous-tend servent de fondement au travail du Conseil sur le vieillissement pendant les années subséquentes.

Pour pouvoir mettre les recommandations en oeuvre, il faut des spécialistes et un engagement à long terme. Or, l'insuffisance des fonds représente une difficulté continue et oblige le Conseil à consacrer une partie de son énergie à la recherche d'un financement stable plutôt qu'à la résolution de problèmes courants.

Heureusement, les efforts du Conseil sont récompensés : il reçoit des fonds (2 500 \$) de Centraide en 1978, puis du ministère des

Services sociaux et communautaires en 1981. Un an plus tard, la Province lui octroie une subvention pour centre de personnes âgées et la municipalité lui verse également des fonds. Le Conseil est ainsi en mesure d'embaucher davantage de personnel et de mieux répondre aux demandes croissantes qui lui sont adressées.

### **2.2 Crise de croissance**

Comme il ne dispose pas du financement nécessaire pour devenir un organisme autonome et assumer pleinement son rôle, le Conseil envisage à deux reprises de devenir un « Bureau du vieillissement », tout en continuant à viser les mêmes buts qu'auparavant. Cependant, la formule proposée ne dépasse jamais l'étape de projet.

On continue néanmoins à chercher une solution au cours des années qui suivent, et grâce au leadership visionnaire du Dr John Moore (président du CSV de 1982 à 1985), le travail du Conseil vise principalement à relier les services sociaux et le secteur de la santé. On propose un « Conseil sur le vieillissement reconstitué », organisme bénévole et indépendant doté d'un mandat ferme. Le Conseil régional de santé (CRS) et le Conseil de Planification sociale approuvent le nouveau modèle. Le Conseil offre désormais expertise et orientation, d'une part au CPS pour la planification et la coordination de services sociaux à l'intention des aînés et, d'autre part, au CRS pour les questions relatives à la santé. Bien que le CRS ne soit pas en mesure de déléguer ses responsabilités, et encore moins de les diviser par groupes d'âge, l'entente suivante est conclue : « Le Conseil sur le vieillissement constituera un organe de planification pour le CSV en ce qui concerne les besoins sociaux des personnes âgées; il sera également une ressource importante pour le CRS concernant les aspects sociaux de la planification des services de santé pour aînés; enfin, il favorisera le plus possible la planification conjointe des services aux personnes âgées, particulièrement lorsque les services sociaux et de santé se

recourent. »<sup>6</sup>

En vertu de cette nouvelle entente, le Conseil sur le vieillissement devient un organe de consultation pour le CRS et met en évidence l'utilité d'une planification complémentaire et indépendante pour répondre aux besoins des aînés en matière de services sociaux et de santé.

Selon la nouvelle formule, le Conseil sur le vieillissement deviendra indépendant du CPS. Or, comme l'administration régionale ne favorise pas la multiplication des organismes de planification, qu'elle juge trop nombreux, on adopte comme solution de rechange d'accorder une certaine indépendance au CSV : le CPS continuera d'assumer la responsabilité juridique et stratégique générale, tandis que le CSV continuera de fonctionner comme groupe intelligent, engagé et essentiellement autonome.

Ce n'est qu'en 1984 que le Conseil reçoit un financement de base qui lui permet de rémunérer trois employés. Cela contribue à créer un climat de stabilité et de sécurité pour le personnel et pour l'ensemble de l'organisme.

De nouvelles lignes directrices permettent d'augmenter le nombre de membres du CSV et de répondre ainsi à la demande croissante que doivent assumer les employés et les bénévoles. Aussi décide-t-on de faire passer à 36 le nombre de membres du conseil d'administration, de manière à disposer d'un plus grand bassin de gens capables de représenter le Conseil au sein d'autres conseils d'administration et de comités, de donner des exposés et d'appuyer des programmes comme Télébonjour et des services de repas. Par souci d'efficacité, on décide également de diviser les membres du Conseil en trois groupes : un tiers d'entre eux doivent être des personnes âgées, représentant des organismes, par exemple; un

---

<sup>6</sup>Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton, 1984, "A Reconstituted Council on Aging for Ottawa-Carleton", p.1.

tiers doivent être des citoyens ou des membres de clubs de bienfaisance bien informés, qu'il s'agisse de personnes âgées ou non, mais qui oeuvrent en faveur des besoins et des désirs des aînés; un tiers doivent être des professionnels qui travaillent dans des domaines connexes.

La structure des comités évolue également. Pour que le Conseil soit crédible, il est essentiel qu'il puisse s'attaquer aux problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent. Cependant, avec un personnel restreint, il lui est difficile de le faire tout en s'occupant d'autres priorités déjà établies. En 1984, les lignes directrices prévoient trois types de comités : des comités permanents, des groupes de travail et un comité de candidatures. Les comités permanents comprennent le Comité des services aux aînés francophones ainsi que des comités chargés respectivement des finances, de l'éducation, des aspects économiques du vieillissement, de la santé et du soutien à domicile. La planification des activités devient plus rigoureuse et chaque comité doit s'occuper de ses propres relations publiques. Les groupes de travail sont créés et abolis par le Conseil au besoin.

Jusqu'en 1985, le Conseil sur le vieillissement a eu quatre présidents : George Jackson (1974-1976); Marjorie Mann (1977-1979); Don Simpson (1980-1982) et le Dr. John Moore (1982-1984). Susan LeConte est embauchée en 1980 comme adjointe administrative de Margery Boyce. Elle devient directrice lorsque M<sup>me</sup> Boyce quitte le Conseil pour aller travailler au ministère des Affaires des anciens combattants en 1982.

### 2.3 Réalisations

Entre 1975 et 1985, le CSV réalise beaucoup de choses grâce à la persévérance de son personnel et de ses bénévoles dévoués. Malgré les difficultés liées au financement et à sa croissance en tant que nouvel organisme, il fait avancer divers dossiers, certains travaux étant financés par des subventions spéciales. Il demeure fidèle à sa vocation d'organisme de planification (et non de prestation de



services) en élaborant des programmes et en cherchant à les faire parrainer par d'autres organismes.

Une des principales réalisations de cette première décennie est la constitution d'un réseau de relations personnelles d'une valeur inestimable, considéré par bon nombre comme l'apport le plus important du CSV au progrès des aînés de la région. Des liens sont tissés entre bénévoles et professionnels et entre francophones et anglophones; on invite en outre les organismes de financement à jouer un rôle actif au sein du Conseil et de ses comités. Le CSV encourage également une collaboration plus étroite entre le Conseil de Planification sociale et le Conseil régional de santé.

Le Conseil sur le vieillissement est devenu un organe de consultation communautaire respecté, notamment auprès de fournisseurs de services, surtout lorsqu'il s'agit de mettre sur pied ou d'étendre des services. Autre réalisation majeure : le CSV sensibilise la population aux intérêts des aînés en présentant des mémoires aux gouvernements municipal, régional, provincial et fédéral.

Pendant ses premières années d'existence, le Conseil s'efforce principalement de renseigner le public et de neutraliser l'image négative du vieillissement qui est véhiculée par la société. À cette fin, il se sert des médias pour présenter les aînés comme des personnes actives qui ont quelque chose à apporter à la société. Le Comité de l'éducation crée le Programme des aînés dans les écoles au palier élémentaire et le Système d'aide entre les générations à l'école (SAGE) au palier secondaire. En plus d'aider les personnes âgées à se sentir valorisées et à participer activement à la vie de leur collectivité, ces programmes permettent aux jeunes de se familiariser avec les aînés. Le même comité encourage aussi l'Université d'Ottawa et l'Université Carleton à mettre sur pied une division du programme international Elderhostel à Ottawa.

Le Conseil innove également dans le domaine de la planification

de la retraite, dossier négligé jusqu'alors aux niveaux provincial et fédéral. Il participe à la fondation de l'Association de la capitale nationale pour la préparation à la retraite, laquelle coordonne tous les cours de préparation à la retraite qui se donnent dans la région et établit des normes de qualité pour ces derniers.

Des progrès sont également réalisés à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Des aînés commencent à échanger avec des étudiants en médecine pour les sensibiliser aux besoins et aux circonstances particulières des personnes âgées.<sup>7</sup> Le Comité de la santé se concentre notamment sur les soins dentaires et s'efforce de renseigner les dentistes sur les besoins des aînés.

En ce qui concerne le soutien à domicile, le premier projet lancé par le Conseil est le Programme de sécurité téléphonique, dans le cadre duquel des bénévoles résidant dans des foyers pour personnes âgées et des foyers de soins infirmiers communiquent tous les jours avec des aînés confinés chez eux ou vivant dans des secteurs isolés. Le Conseil s'occupe également de services de repas. De concert avec divers groupes communautaires, il crée, coordonne et améliore des programmes de repas et établit des normes pour la prestation du service. De plus, il organise avec l'Union des facteurs un programme de surveillance en vertu duquel les facteurs alertent un voisin lorsqu'ils s'aperçoivent que quelque chose ne va pas au domicile des résidents inscrits. Cette initiative vient en aide aux personnes âgées isolées et est prise en main plus tard par le Conseil des aînés.

Le Comité du soutien à domicile entreprend de stimuler la croissance des programmes de soutien à domicile dans la région. Il organise des ateliers dans la collectivité et prépare un manuel expliquant comment mettre un tel programme sur pied. En

---

<sup>7</sup>Don Simpson et Marjorie Mann jouent un rôle de premier plan à cet égard.

collaboration avec le Comité de la santé, il rédige la politique « Directives proposées en matière de soins et de services de soutien à domicile », important exposé de principes sur le soutien à domicile.

En ce qui concerne la promotion de l'autonomie sociale, le Comité des aspects économiques du vieillissement est très actif. Il présente aux divers paliers de gouvernement des mémoires sur les pensions, le revenu de retraite et les politiques concernant l'âge de la retraite. Il rédige également un rapport sur la situation socioéconomique des femmes célibataires qui ont entre 55 et 64 ans.<sup>8</sup>

Le Conseil peut désormais compter sur une équipe solide de bénévoles aux compétences et aux antécédents variés pour faire changer les choses. La participation des aînés est telle que le Conseil parvient à rejoindre tous les secteurs de la communauté. Le Comité de candidatures est à la recherche d'aînés possédant des compétences particulières. « Ces aînés éloquents et expérimentés s'attaquaient sans crainte à leurs tâches. »<sup>9</sup>

## 2.4 Les intérêts des francophones

Le Conseil sur le vieillissement est conscient des besoins des personnes âgées francophones et recrute des membres chez ces dernières. Plutôt que de former un conseil distinct, les membres francophones décident d'œuvrer au sein du Conseil par le truchement d'un comité permanent dont le président siège d'office à l'exécutif. Les membres du Comité des services aux aînés francophones participent aux activités des autres comités permanents du Conseil. Cette formule unique de coordination entre les comités – qui permet aux membres de s'exprimer dans leur

---

<sup>8</sup>La direction de ce projet est confiée à Bert Hanmer.

<sup>9</sup>LeConte, Susan (1995) : 20<sup>e</sup> anniversaire du Conseil sur le vieillissement.

langue maternelle, au sein de leur propre comité – s'avère excellente pour la situation particulière d'Ottawa-Carleton, où la possibilité de s'exprimer dans la langue officielle de son choix continue de revêtir une grande importance.

Les membres francophones s'inquiètent avant tout du manque de services offerts en français et présentent en 1975 un mémoire à ce sujet au Comité d'action sur les services de santé en langue française du ministère de la Santé de l'Ontario.

En 1980, le Comité des services aux aînés francophones publie avec le comité des services en français du CPS un rapport intitulé « L'Avenir des services en français aux aînés d'Ottawa-Carleton ». L'ouverture d'un centre de jour pour les aînés francophones et la création du poste de coordonnateur francophone au sein du Conseil sur le vieillissement font partie des principales recommandations contenues dans le rapport. Les deux recommandations sont mises en oeuvre et Le Centre de jour polyvalent des aînés francophones d'Ottawa-Carleton est le premier et l'unique centre de jour pour aînés francophones à être mis sur pied dans la région.<sup>10</sup>

Par l'intermédiaire du Comité des services aux aînés francophones, le Conseil coordonne le travail d'organismes communautaires qui offrent des services aux francophones du troisième âge afin d'éviter les chevauchements, de faciliter la création de programmes et d'agir comme consultant sur demande. Certains projets lancés par le Conseil, comme SAGE et le programme

---

<sup>10</sup>Le Conseil participe très activement à la promotion du centre de jour. Il organise le transport par autobus d'aînés qui assistent à la présentation du projet aux bailleurs de fonds. Il s'agit probablement de la seule fois de son histoire où il prend une initiative un tant soit peu activiste. Yolande Soucie, Sr Gisèle Richard et Jean-Serge Lauzon comptent parmi les bénévoles très actifs dans ce dossier.

Elderhostel, sont adaptés à la population francophone.

### **Chapitre 3 - Une période de croissance et d'expansion (1986-1995)**

Entre 1986 et 1995, l'activité du CSV s'intensifie par suite de l'adoption de nouvelles politiques et priorités gouvernementales concernant les personnes âgées. Dans son Livre blanc « Nouvelles orientations », axé sur la santé communautaire et les services sociaux à l'intention des personnes âgées en Ontario, le gouvernement provincial annonce qu'il compte élargir les services de soutien communautaire, accorder plus d'importance à la promotion de la santé et améliorer la qualité des soins dispensés dans les résidences et les foyers de soins infirmiers. Le Conseil doit investir beaucoup d'efforts pour concilier les vues divergentes des aînés et des organismes et gouvernements concernés.

La continuité et l'orientation future du Conseil sur le vieillissement s'appuient désormais sur deux principes : « prendre en charge » et « prendre soin »<sup>11</sup>. De plus en plus de personnes âgées prennent leur situation en main, en collaborant avec le Conseil et en organisant de nombreuses activités dans la collectivité. L'objectif originel du Conseil s'en trouve confirmé et renouvelé.

La mise en place de services et de mesures de soutien garantissant le mieux-être de la population croissante de citoyens très âgés et vulnérables est toujours prioritaire. Il faut faire preuve de sensibilité et encourager les aînés à devenir de puissants porte-parole avec la collaboration de professionnels de la santé et des services sociaux. Le CSV se considère – et s'efforce inlassablement de devenir – l'organe par lequel toute personne, sans égard à sa langue, à sa religion ou à sa race, peut exprimer librement ses inquiétudes et ses besoins.

---

<sup>11</sup>Muggah, Betty, Rapport de la directrice générale, « Rapport annuel du Conseil sur le vieillissement 1985-1986 ».

Margaret Labarge voit ses années à la présidence (1989-1991) comme une période où le CSV était au sommet de son pouvoir et de son influence. Plusieurs facteurs expliquent cet état de choses. D'une part, et c'est sans doute le facteur le plus important, le Conseil compte pendant ces années sur un financement stable provenant des gouvernements provincial, régional et municipal ainsi que de Centraide. Ce financement assure la présence d'un personnel pouvant assumer la lourde charge de travail liée à l'activité intense de divers comités. D'autre part, le nombre élevé des membres du conseil d'administration garantit une excellente représentation d'aînés ainsi que de professionnels et de divers organismes offrant des services aux personnes âgées. L'activité intense attire des spécialistes nouvellement retraités, heureux de se tenir à jour en mettant leurs compétences au profit d'une bonne cause.

De plus en plus consulté par divers organismes provinciaux et municipaux au sujet de nouveaux programmes ou de virages susceptibles de toucher les aînés en particulier, le CSV est parvenu à sa pleine maturité.

### **3.1 Constitution du Conseil sur le vieillissement en personne morale**

En 1989, compte tenu de l'ampleur des activités et des responsabilités du Conseil sur le vieillissement, on crée un groupe de travail dans le but d'étudier la relation du CSV avec le Conseil de Planification sociale et de proposer des modifications à l'entente qui lie les deux organismes. L'année suivante, le Conseil sur le vieillissement décide de devenir une personne morale afin de pouvoir assumer plus efficacement sa charge de travail croissante. Par la même occasion, il reconnaît devoir maintenir et même accroître la collaboration et la coordination avec le CPS étant donné que les besoins et les intérêts des deux conseils se recoupent en grande partie.

Le CSV subit une réorganisation importante lorsqu'il devient officiellement une personne morale en octobre 1991 et commence

à assumer entièrement la responsabilité et la gestion de ses ressources humaines, financières et matérielles en janvier 1992. Doté de son nouveau statut juridique, le Conseil sur le vieillissement devient le principal organisme de la région à s'occuper de la planification et de l'évaluation des besoins de la population âgée croissante et à promouvoir la création de programmes pertinents. Le Conseil demeure néanmoins engagé à collaborer avec d'autres organismes pour favoriser le bien-être des citoyens de tout âge.

Pendant les années 1990, le CSV s'efforce surtout d'élaborer des politiques et des procédures et de franchir les diverses étapes associées à la constitution en personne morale. Grâce au zèle de Germain Aubut (président du CSV de 1991 à 1993) et de Denis Henley, directeur général, le transfert des responsabilités relatives aux ressources humaines, financières et matérielles se fait sans difficulté. On rédige alors, en français et en anglais, le règlement du CSV pour instaurer officiellement un conseil d'administration de 39 membres.<sup>12</sup>

À partir de 1991, le CSV vit des années décisives : son indépendance et son financement sont assurés, les comités et les projets se multiplient. Chaque année, plus de 200 personnes contribuent à ses activités. En 1994, 13 employés à temps plein et à temps partiel gèrent les 34 comités et groupes de travail du CSV ainsi que son conseil d'administration et ses projets.

En septembre 1994, on rédige le plan stratégique du Conseil sur le vieillissement. On en profite pour revoir sa mission et pour formuler ses valeurs et sa vision ainsi que des buts et des objectifs précis. Le plan servira de guide au Conseil pour les quatre années subséquentes.

---

<sup>12</sup>Cette tâche est réalisée en grande partie par Charles Scott, c.r., membre du Conseil.

### 3.2 Création de l'Assemblée des affaires francophones<sup>13</sup>

L'intégration d'ânés francophones au Conseil sur le vieillissement a toujours posé des difficultés. Depuis les débuts du Conseil, deux formules sont prônées : certains sont en faveur d'un conseil distinct pour les francophones tandis que d'autres préconisent une composante francophone adéquatement représentée au sein d'un Conseil sur le vieillissement bilingue.

Pour résoudre cette difficulté, un groupe de travail comptant un nombre égal de membres du CSV et du Comité des services aux ânés francophones s'efforce de trouver une formule satisfaisante pour les deux parties, en tenant compte du fait que le Comité souhaite veiller à ses besoins particuliers tout en appartenant au CSV. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du réexamen et de l'instauration de nombreuses politiques et structures que nécessitait la constitution du CSV en personne morale.

Une entente de principe est signée en janvier 1992 au terme de négociations prolongées. Cette entente positive et constructive ratifie les principes d'une coopération étroite entre les deux groupes linguistiques sur des questions précises. En vertu de son nouveau mandat, le Comité devient l'Assemblée des affaires francophones (AAF) et est structuré de façon à pouvoir veiller aux intérêts particuliers de la population francophone tout en s'intéressant de façon globale aux enjeux qui touchent toutes les personnes âgées. Au cours de l'année qui suit, la nouvelle entente entre l'AAF et le Conseil se traduit par l'élaboration d'une politique sur le bilinguisme et par une demande de reconnaissance aux termes de la *Loi sur les services en français*.

---

<sup>13</sup>Margaret Labarge, Germain Aubut et Gaëtan Beauregard jouent un rôle prépondérant dans la négociation de l'entente qui donne lieu à la création de l'Assemblée des affaires francophones.

### 3.3 Contexte de la planification

Entre 1985 et 1995, deux partis politiques distincts se succèdent au pouvoir et les activités du Conseil sont grandement influencées par ce changement. Pendant la première moitié des années 1990, le CSV est plus actif que jamais car le nouveau gouvernement consulte la population sur pratiquement toutes les questions concernant les ânés. L'organisme continue de promouvoir les intérêts des personnes âgées en dépit du climat politique et économique instable. Il fait preuve de souplesse et adapte ses structures en fonction de la conjoncture de l'époque.

Le Conseil maintient ses rapports et sa collaboration étroite avec le Conseil régional de santé et le Conseil de Planification sociale. Les trois organismes ont de nombreux intérêts communs et s'unissent pour planifier et entreprendre des initiatives qui ont pour effet de fortifier la communauté et d'enrichir la gamme de programmes et de services offerts aux ânés. En 1988-1989, le CSV participe avec le CPS à la préparation du premier rapport sectoriel de Centraide sur les ânés.

Quelques années plus tard, l'environnement du CSV commence à changer et les rôles et liens coopératifs qu'il a forgés au fil des ans s'en trouvent modifiés. Le CRS se voit attribuer de nouvelles fonctions et le gouvernement propose la création d'organismes de services polyvalents (OSP) afin de mieux répondre aux besoins plus prononcés des citoyens âgés. À la même époque, le CSV se voit confier la responsabilité du volet « ânés » du Projet de planification des services sociaux.

### 3.4 Réalisations

Le Conseil sur le vieillissement continue de croître au fur et à mesure qu'il s'occupe d'enjeux et de projets multiples. Il se penche particulièrement sur la modification des politiques relatives à la santé et aux services sociaux, notamment en ce qui concerne le logement, le transport et les questions économiques de l'heure. Il met au point des projets et des programmes créatifs pour améliorer

la qualité de vie des aînés de la région.

### 3.4.1 Examen des subventions

La constitution du Comité d'examen des demandes de subventions en comité permanent marque un tournant dans l'histoire du CSV. En vertu de son mandat élargi, le comité est désormais chargé d'évaluer les demandes de financement de programmes et de services destinés aux personnes âgées. En plus d'élaborer une méthode d'examen rigoureuse, il s'assure que les organismes subventionnaires – Centraide, la Ville d'Ottawa, la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et le ministère des Services sociaux et communautaires – reçoivent une information complète et exacte avant de décider s'ils financeront ou non le lancement ou l'expansion de certains programmes. Le comité préconise la planification du financement selon des objectifs convenus.

À la fin des années 1980, le comité consacre la majeure partie de ses réunions à réorganiser les voies de financement des projets de soutien à domicile en fonction du plafonnement établi à 70 p. 100 par le ministère des Services sociaux et communautaires. En 1992-1993, il entreprend de réviser son mandat pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes, processus au terme duquel il devient le Comité d'examen des programmes et s'occupe désormais d'examiner et de classer les demandes de financement présentées par des organismes communautaires selon les priorités établies par le CSV en fonction des besoins de la collectivité.

Tel qu'il a été signalé précédemment, le CSV s'est vu confier la responsabilité du volet « aînés » du Projet de planification des services sociaux, et c'est au Comité d'examen des programmes que cette tâche est déléguée<sup>14</sup>. En réalité, divers comités du Conseil participent au projet en fournissant de l'information et en évaluant des données relevant de leur domaine de compétence. L'entreprise

<sup>14</sup>Sous la présidence de Charles Hurst.

acquiert des proportions énormes et occupe le personnel et les membres du Conseil pendant de nombreux mois. On réalise des entrevues auprès de 1 100 personnes âgées et fournisseurs de services sur un territoire qui s'étend de Burritts Rapids à Fitzroy-Galetta et de Carp à Cumberland.

### 3.4.2 Action sociale

L'intervention en faveur des personnes âgées a toujours été au cœur des activités du Conseil, comme en témoigne l'importante étude qu'il réalise sur une vaste gamme de politiques publiques concernant les aînés. Le Conseil se porte à la défense des personnes du troisième âge pour faire respecter leurs droits en matière d'économie, de logement, de transport, de santé et de services sociaux et pour veiller à ce qu'elles reçoivent des services adéquats dans ces domaines. Par moments, des comités s'occupent de ces enjeux dans la mesure où ils relèvent de leur mandat; mais le conseil d'administration intervient également, en formant des groupes de travail spéciaux ou en facilitant la collaboration entre les comités. Entre 1985 et 1995, le Conseil sur le vieillissement représente les aînés de façon très active auprès de tous les paliers de gouvernement (local, provincial et fédéral). On tient désormais compte de l'opinion des personnes du troisième âge, comme c'est le cas en 1985, lorsque la décision du gouvernement fédéral d'indexer la pension de sécurité de la vieillesse à la baisse est renversée par suite d'une protestation nationale.

En 1985, d'importants organismes nationaux et provinciaux oeuvrant en faveur du troisième âge se rencontrent à Hull pour discuter de l'intervention par et pour les aînés. Le Conseil sur le vieillissement organise la réunion au nom du réseau « La Voix ». De plus, les questions suivantes font l'objet de revendications du Conseil au milieu des années 1980 : les tarifs téléphoniques, les élections municipales, le budget régional d'aide sociale spéciale, la loi visant à réformer le Régime de pensions du Canada et les régimes de retraite complémentaires, la loi provinciale concernant la surfacturation par les médecins, ainsi que la réglementation des

médicaments d'ordonnance.

Au milieu des années 1980, le CSV et la communauté ont pour priorité de réduire le « taux de placement en établissement » des personnes âgées, qui est de 9 p. 100 dans la région (comparativement à 5 p. 100 en Europe). Grâce au CRS et au CSV, le D<sup>r</sup> Dall vient d'Écosse pour aider à mettre sur pied des services gériatriques à Ottawa. Le Programme régional d'évaluation gériatrique créé par la suite contribue de façon importante à satisfaire les besoins des aînés.

Le Conseil s'occupe également, en collaboration avec le Conseil régional de santé, d'entretenir des pourparlers et d'échanger de la correspondance avec le ministère de la Santé concernant le besoin urgent de places en foyer de soins infirmiers dans la région. Cependant, il vise avant tout à faire en sorte que les personnes âgées puissent demeurer à la maison et recevoir l'aide nécessaire pour le faire. Heureusement, le gouvernement de l'Ontario prévoit de nouvelles mesures utiles, comme la hausse du financement pour les services d'aide familiale à l'intention des aînés en perte d'autonomie.

En 1986-1987, le Conseil présente aux gouvernements fédéral, provincial et local des propositions concernant diverses questions d'intérêt comme la réforme du régime d'impôt sur le revenu, les lois concernant les médicaments brevetés, la réglementation des régimes de retraite complémentaires, les tarifs d'OC Transpo, les programmes d'éducation permanente pour aînés offerts par les conseils scolaires et, deux ans plus tard, le projet d'Accord de libre-échange. Il présente également des mémoires aux deux comités du gouvernement provincial chargés respectivement de l'examen de l'aide sociale et de l'étude des amendements proposés à la *Loi sur les maisons de soins infirmiers*.

Les propositions et les projets de loi du gouvernement concernant les soins de longue durée accaparent la majeure partie du temps et

des ressources du Conseil. Chaque parti provincial qui accède au pouvoir publie un nouveau document proposant des modifications au système de soins de longue durée. Le Conseil juge qu'il doit rédiger un rapport d'envergure pour répondre au document « *Strategies for Change* » publié en 1990. En outre, au cours des deux années qui suivent, il prépare une réplique au document \* Nouvelle orientation en matière de soins de longue durée (SLD) +. Pour ce faire, le personnel et les bénévoles investissent des efforts gigantesques et préparent un rapport sur les besoins et les améliorations dont il faudra tenir compte lorsque le nouveau système sera mis en place dans la région.

En 1993, un groupe de travail sur la nouvelle orientation des SLD est créé. Formé de représentants de tous les comités du Conseil et d'organismes apparentés, le groupe a pour mandat de préciser les enjeux fondamentaux qui feront l'objet des revendications du Conseil, notamment la prestation de soins intégrés aux personnes âgées de la région. Le Conseil répond ensuite à la série de documents publiés par le gouvernement provincial sur la nouvelle orientation en matière de soins de longue durée.

Le CSV prend également position sur le projet de loi 101 – *Loi de 1993 modifiant des lois en ce qui concerne les soins de longue durée* – qui traite de nombreuses questions comme l'accès aux soins en établissement et le financement de ces derniers. Il rédige un rapport, organise un exposé sur la question devant le Comité permanent des affaires sociales (donné par Sylvia Goldblatt) et suit de près l'évolution du projet de loi. À cette fin, il échange de la correspondance avec le ministère de la Santé et rencontre des personnalités politiques de la région ainsi qu'un haut fonctionnaire, Geoffrey Quirt, qui accepte de se rendre à Ottawa pour entendre les observations du Conseil.

En 1995, le CSV présente un mémoire au Comité permanent des affaires sociales dans le cadre des audiences publiques portant sur le projet de loi 173 – *Loi concernant les soins de longue durée*. Il

rédige également des observations sur des documents provisoires traitant notamment du mieux-être et du logement avec services de soutien. Il présente au ministre fédéral des Finances un mémoire au sujet des répercussions qu'aura le budget de 1995 sur les aînés, et soumet aux politiciens et aux organismes provinciaux, régionaux et municipaux un mémoire sur le manque de taxis accessibles à Ottawa-Carleton.

En plus de s'occuper de la réforme des SLD, le Conseil réagit aux modifications proposées à l'égard du Programme de médicaments gratuits de l'Ontario, du rôle des hôpitaux pour malades chroniques et des soins de santé mentale. Il étudie et formule des observations sur le projet de loi 120 – *Loi de 1993 modifiant des lois en ce qui concerne les immeubles d'habitation* – qui découle des recommandations de la Commission Lightman et vise à faire en sorte que les résidents d'établissements de soins soient protégés par la *Loi sur la location immobilière*.

Pendant ces années, le Conseil réalise aussi une démarche importante en ce qui concerne le projet de loi sur l'intervention et les projets de loi qui l'accompagnent. Il crée un groupe de travail<sup>15</sup> chargé expressément d'étudier les lois en question.<sup>16</sup>

En décembre 1994, le Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et le suicide assisté invite le CSV à lui présenter un mémoire au début de 1995. Les audiences du Comité tirent à leur fin et aucun groupe représentant les personnes âgées n'a témoigné. Le CSV est honoré par l'invitation et travaille pendant la période des fêtes à préparer ses observations.

---

<sup>15</sup>Charles Scott, c.r., préside le Groupe de travail sur l'intervention.

<sup>16</sup>Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section 4.3.1.

### 3.4.3 Soutien à domicile

#### a) Répertoire et promotion des services de soutien à domicile

Une des fonctions importantes du Comité du soutien à domicile est de faciliter l'échange entre les personnes du troisième âge, les politiciens et les fournisseurs de services afin que l'on puisse reconnaître les lacunes des programmes et des services communautaires et en recommander des améliorations.

En 1986, le ministère des Services sociaux et communautaires demande au CSV de l'aider à planifier des services communautaires de soutien à domicile plus équitables et soutenus et à dresser l'inventaire des services offerts dans la région. Il existe certes des services à l'époque, mais ceux-ci sont plutôt informels; leur parrainage est instable et ils sont restreints à des secteurs très précis. Le CSV se voit donc confier la tâche de collaborer avec les fournisseurs pour s'assurer qu'aucun secteur n'est négligé et qu'une gamme complète de services en viendra à être offerte. Le Comité du soutien à domicile est formé pour entreprendre ce travail.

Étant donné qu'on accorde de plus en plus d'importance aux services communautaires pour les aînés, le CSV élargit son mandat et son programme pour assumer la responsabilité de la croissance des services de soutien à domicile à Ottawa-Carleton. Les gouvernements provincial, régional et municipal acceptent de financer cette activité. De nombreux secteurs étant encore privés de services de soutien à domicile, la consultation des groupes communautaires et la planification des services nécessaires deviennent prioritaires. On publie un inventaire détaillé des services communautaires de soutien à domicile, qui sert de fondement à une planification plus poussée et à la mise sur pied de services. Au fur et à mesure que ceux-ci sont créés, leur planification, leur expansion et leur coordination sont confiées au Comité du soutien à domicile du CSV.

Le Comité du soutien à domicile prépare une réplique au rapport



du Comité interministériel sur les services d'aides familiales et intervient activement auprès de la Province et dans la région pour faire accroître le nombre d'aides familiales qualifiées et favoriser l'adoption de politiques concernant la structure salariale de ces dernières.

Pendant la dernière moitié des années 1980, le Comité continue à collaborer avec des groupes communautaires locaux pour étendre et appuyer des services de soutien à domicile dans toute la région. Le CSV devient un chef de file à l'échelle de la province pour la création de tels services et diverses collectivités le consultent pour bénéficier de son expérience et obtenir ses conseils.<sup>17</sup>

Une nouvelle version de l'Inventaire des services de soutien à domicile est publiée en 1990-1991. Le document contient des données d'autres organismes voués aux personnes âgées et présente ainsi un tableau plus complet des services par secteur. En 1992, le Comité du soutien communautaire analyse et met à jour cet inventaire en fonction de l'évolution démographique, de la restructuration des hôpitaux et des difficultés financières auxquelles se heurte la communauté. Au cours des deux années qui suivent, il rédige un rapport sur les demandes de services reçues par les organismes de soutien à domicile à Ottawa-Carleton et examine de nouveau les services de soutien à domicile dans le rapport intitulé « Analyse des données tirées de l'inventaire des services de soutien à domicile de 1989 à 1993 ».

#### **b) Programmes de jour pour aînés**

En 1988, après avoir dressé l'inventaire des programmes de jour pour aînés, le CSV met sur pied un sous-comité des programmes de jour. Le rapport sur les programmes de jour pour aînés à Ottawa-Carleton et les enjeux clés de la planification prône la

---

<sup>17</sup>Betty Muggah et Carol Burrows travaillent très activement à ce dossier.

création de programmes de jour à l'intention des personnes âgées et l'amélioration des programmes existants. Conformément au mandat du Conseil, le nouveau sous-comité n'existe que pendant quelques années, soit jusqu'à ce que le Conseil puisse confier graduellement la responsabilité de ce dossier à un organisme communautaire, en l'occurrence l'Association des intervenant(e)s de programmes de jour pour aîné(e)s.

#### **c) Services multiculturels**

Vers la fin des années 1980, le Comité du soutien à domicile coparraine avec la Coalition santé multiculturelle un atelier traitant de l'accès des personnes âgées de diverses origines ethnoculturelles aux services de soutien à domicile. Un sous-comité est créé et chargé d'élaborer des modèles spéciaux pour la prestation des services. On prépare ensuite une stratégie d'information à l'intention de groupes ethnoculturels afin de les aider à se prévaloir des services en question. L'Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton aide à mettre au point des méthodes pour faciliter le recrutement transculturel de bénévoles et d'employés.

Un sous-comité multiculturel est mis sur pied et sert de ressource pour le lancement et le financement de plusieurs initiatives d'organismes communautaires à l'intention de personnes âgées de diverses origines ethnoculturelles. Le Comité oeuvre également auprès de services de repas à domicile pour faire en sorte que les habitudes alimentaires des aînés en question soient respectées même si elles diffèrent de celles de la majorité des clients.

En 1990, le Comité multiculturel devient un comité permanent du CSV. Il entreprend comme première tâche la préparation d'un répertoire concis de ressources utiles aux aînés d'origines ethnoculturelles diverses. Il reçoit du ministère des Services sociaux et communautaires une subvention pour dresser le profil des communautés ethnoculturelles de la région. Ce projet aide à trouver des moyens de jumeler à des organismes de soutien à

domicile des aînés appartenant à ces communautés.

En 1993, le Comité multiculturel publie le document « Principes directeurs régissant la prestation de services communautaires aux aînés issus de communautés ethnoculturelles » et l'année suivante, il tient sa deuxième séance d'échange de renseignements entre personnes âgées et professionnels oeuvrant auprès de groupes ethnoculturels de la région.

#### **d) Programme de sécurité téléphonique**

Le Programme de sécurité téléphonique continue d'évoluer. En 1987, un sous-comité de conscientisation et d'animation communautaires est créé pour promouvoir les programmes et collaborer à l'expansion des centres. Un an plus tard, le CSV procède à l'évaluation globale du programme, dont il coordonne 13 centres dans la région. Un manuel sur le programme est publié et tient compte des recommandations formulées par suite de l'évaluation. De plus, en 1989, le Comité consultatif des programmes de sécurité téléphonique relève désormais du Comité du soutien à domicile étant donné que de plus en plus d'organismes de soutien à domicile participent à l'administration et à la prestation du programme. On élabore également des lignes de conduite en vue du transfert du programme pour le cas où un centre ne serait en plus en mesure d'offrir le service. Une brochure bilingue est publiée et diffusée.

Comme les organismes de soutien à domicile jouent un rôle plus important qu'auparavant dans la prestation du programme, le mandat du Comité consultatif est élargi pour englober une gamme plus exhaustive de programmes. Le Comité sur la sécurité des aînés est créé en 1992 et prépare l'inventaire de tous les services et programmes de sécurité offerts à l'intention des personnes âgées dans la région. Il publie en 1994 le « Guide du consommateur – systèmes d'alerte personnels ».

#### **e) Logement<sup>18</sup>**

En 1990, le Comité du soutien à domicile est rebaptisé Comité du soutien communautaire en fonction de son mandat élargi : il doit désormais « établir un continuum de soins et examiner globalement les services requis pour aider les personnes âgées à maintenir une autonomie ». En vertu de ce nouveau mandat, le Comité est appelé à intervenir sur des questions comme la réglementation des maisons de repos et de retraite et à participer à l'organisation d'un colloque sur les besoins des personnes âgées en matière de soutien lié au logement à Ottawa-Carleton. En 1991, le Conseil sur le vieillissement parraine un forum avec la Commission régionale de logement d'Ottawa-Carleton et publie le rapport intitulé *Aging in Place: Needs and Realities (Vieillir chez soi : besoins et réalité)*.<sup>19</sup> Cette initiative donne lieu à un projet de coordination des services aux aînés dans les immeubles de la Commission régionale de logement. Par l'intermédiaire du Comité du soutien communautaire, le Conseil sur le vieillissement dirige le projet Vieillir chez soi en collaboration avec des organismes communautaires et publie dans ce contexte un modèle de coordination des services et de soutien des résidents aînés.<sup>20</sup>

En 1993, le nouveau Groupe de travail sur le logement entreprend comme première initiative de formuler des observations sur le document du ministère du Logement intitulé « Les gens d'abord.

---

<sup>18</sup> Veuillez consulter la section 3.4.6 pour plus d'information sur les premières initiatives réalisées au chapitre du logement.

<sup>19</sup> Le forum est coprésidé par Sylvia Goldblatt et Jacqueline Holzman.

<sup>20</sup> Marian Chapman préside le projet Vieillir chez soi, initiative réalisée de concert avec la Commission régionale de logement d'Ottawa-Carleton.

Options de conception et de mise en œuvre ». Il commente également le document de consultation provisoire de la Division des soins de longue durée sur la politique de logement avec services de soutien. Le Comité se penche aussi sur d'autres enjeux, comme le vieillissement en milieu rural, le projet d'Ottawa-Carleton « Fenêtre sur la technologie », des partenariats publics et privés avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les baux viagers, les prêts hypothécaires inversés et les logements subventionnés.

#### **f) Autres activités**

Le Comité du soutien communautaire oeuvre également dans le secteur du transport en collaboration avec des organismes communautaires. Créé en 1993, le Comité consultatif sur les transports<sup>21</sup> étudie des façons de rendre le transport en commun plus accessible aux personnes âgées vulnérables. Le Comité s'intéresse en outre à l'accessibilité des taxis. Il rédige aussi un rapport intitulé « Vieillir en milieu rural à Ottawa-Carleton : Les conséquences en matière de transport », pour pallier le manque de connaissances et de compréhension des problèmes liés au transport rural.

Le Comité du soutien à domicile travaille sans relâche à la création d'un réseau de services de soutien des aînés à domicile, qui regroupe des organismes de soutien à domicile, des centres de ressources, des services de soins à domicile et le Programme intégré de services d'aides familiales. Le dossier de la nutrition occupe également une place importante : le Groupe de travail sur les services alimentaires met au point un Répertoire des services alimentaires à Ottawa-Carleton. Le Comité du soutien communautaire entreprend en outre de former au groupe de soutien des soignants, constitué de professionnels et de consommateurs des

---

<sup>21</sup>Bert Hanmer oriente continuellement le Conseil sur les questions liées au transport.

secteurs communautaire et institutionnel, et coparraine un congrès à l'intention des personnes soignantes.

#### **3.4.4 Santé**

Au cours de l'année 1985-1986, le Comité de la santé se penche sur deux grandes lacunes du système de santé – les services aux personnes très âgées en perte d'autonomie qui veulent continuer de vivre à la maison et les services aux aînés ayant des déficiences mentales. Le Comité collabore avec d'autres organismes communautaires à une planification et à une consultation publique exhaustives en vue de proposer un nouveau programme d'aide familiale pour aînés fragiles grâce au concours du ministère de la Santé. Tel qu'il a été indiqué précédemment, le programme en question est effectivement mis en oeuvre par le gouvernement provincial.

#### **a) Services spéciaux**

On reconnaît également que le système d'information et d'aiguillage à l'intention des aînés et de leur famille est nettement insuffisant. La formule à « guichet unique » que propose le gouvernement provincial sert de point de départ à l'étude de ce dossier : le Conseil publie un document de travail sur la question à l'automne de 1986 afin de susciter un échange communautaire. Un peu plus tard la même année, un comité directeur communautaire chargé de se pencher sur la formule du « guichet unique » est mis sur pied et coparrainé par le Conseil sur le vieillissement et le Conseil régional de santé. Il a pour mission d'étudier les divers modèles et options de coordination des services de soins communautaires, en accordant une attention particulière au « point d'accès » du système. De concert avec les principaux intéressés dans la communauté, le Conseil sur le vieillissement a pour mandat d'élaborer une proposition de projet pilote à guichet unique. Une étude et un rapport contenant des recommandations pour la création d'un système coordonné de services d'information et d'aiguillage à l'intention des citoyens âgés d'Ottawa-Carleton sont terminés en 1989.

Le Conseil s'occupe également du dossier des services de psychogériatrie et de santé mentale. Conjointement avec le Conseil régional de santé, quelques-uns de ses membres et de ses employés préparent un rapport exhaustif sur les soins de santé mentale pour aînés. Le rapport contient des recommandations très variées sur les programmes communautaires et institutionnels à mettre sur pied d'ici l'an 2000. De plus, des membres et des employés du CSV élaborent avec le Comité des aînés du Service de la santé de la MROC un plan quinquennal innovateur et ambitieux pour les programmes du Service de la santé destinés aux aînés. Cet exercice représente un virage important pour le Service de la santé.

Les soins de relève font aussi l'objet d'un projet conjoint avec le Conseil régional de santé<sup>22</sup>. En plus d'évaluer les services existants et les intérêts des soignants, on formule des recommandations sur les moyens de répondre aux besoins grandissants de la collectivité en matière de soins de relève.

Le Comité continue également à se pencher sur les soins dentaires et prépare un mémoire à l'intention du groupe de travail provincial sur les soins dentaires destinés aux aînés. Il présente en outre des observations au Groupe d'étude sur la consommation médicale et la prestation des soins médicaux, ainsi qu'à la Commission d'enquête de l'Ontario sur les produits pharmaceutiques.

En 1992-1993, le Comité formule des recommandations en ce qui concerne le programme de sensibilisation des aînés de la Société canadienne de l'ouïe, l'avenir du Centre Élisabeth-Bruyère, les lits de soins infirmiers de la maison de soins infirmiers d'Ottawa-Centre et les heures de formation en gériatrie que reçoivent les étudiants en médecine. La même année, le Comité sensibilise le

---

<sup>22</sup>Jessie Whyte préside le Groupe de travail sur les soins de relève, qui analyse en profondeur l'expansion des services offerts dans la région et formule des directives à cet égard.

public et les représentants élus aux inquiétudes que le projet de loi C-91 – *Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets* soulève auprès des personnes âgées.

Le Comité est également appelé à étudier le dossier des activités nautiques en eau tempérée. Un groupe de travail est créé à cette fin et le Conseil reçoit du Programme Nouveaux Horizons une subvention pour mettre sur pied un programme de formation d'aînés qui formeront à leur tour d'autres personnes âgées. La subvention sert aussi à préparer des documents de promotion de programmes nautiques adéquats. Après avoir consulté des personnes âgées, des professionnels de la santé et des spécialistes en loisirs, on prépare en 1988-1989 une étude et un rapport sur les programmes nautiques à l'intention des aînés.

De concert avec le CRS, le Conseil s'occupe d'une autre question prioritaire : les soins des pieds. En 1990, les deux organismes parrainent un forum sur les soins des pieds, par suite duquel un Comité régional des soins des pieds et de la pédicurie est mis sur pied et chargé d'élaborer une stratégie globale pour les soins des pieds offerts dans la région.

#### **b) Mauvais traitements infligés aux aînés<sup>23</sup>**

Le problème des mauvais traitements infligés aux aînés étant négligé, méconnu et de plus en plus accentué, il mérite qu'on y accorde une attention particulière. Le Conseil crée un comité spécial chargé d'étudier la question et d'orienter l'éducation, la recherche et la prestation de services. Une étude sur la fréquence des mauvais traitements infligés aux aînés est réalisée dans un premier temps. On prépare ensuite des programmes de

---

<sup>23</sup>Margaret Labarge préside initialement le Comité spécial sur la violence et la négligence envers les personnes âgées, qui prend plus d'envergure au fil du temps et devient un groupe de travail dirigé par Tim Hutchinson d'abord, puis par Barbara Burns.

sensibilisation à l'intention des aînés, du grand public et des professionnels, et on organise une conférence communautaire sur le sujet.

En 1987-1988, le Conseil continue à promouvoir la sensibilisation à la nature et à la fréquence des mauvais traitements que subissent les personnes âgées et à orienter l'élaboration de stratégies de prévention. La Fondation communautaire d'Ottawa-Carleton et le Programme Nouveaux Horizons financent la préparation de programmes d'éducation et l'organisation d'un forum communautaire, initiatives qui donnent lieu à la rédaction d'un rapport contenant des recommandations.

Un an plus tard, un groupe de travail se voit confier le mandat de mettre en oeuvre les recommandations formulées en 1987-1988 par le Comité spécial sur la violence et la négligence envers les personnes âgées. Deux sous-comités sont créés pour étudier de façon plus poussée les enjeux juridiques du problème ainsi que les questions liées au logement, à la santé et aux services sociaux. Ils réalisent un sondage auprès des services policiers. Ces études aboutissent notamment à la création, à l'intention des professionnels, d'un outil de dépistage non menaçant pour les personnes âgées.

Au fil des ans, les mauvais traitements infligés aux aînés demeurent au coeur des préoccupations du Conseil et acquièrent une importance prioritaire pour le Comité de la santé. En 1992-1993, des ressources financières additionnelles sont requises pour mettre en oeuvre les recommandations du groupe de travail. Une subvention de la Fondation Trillium permet au Conseil de donner suite aux années de travail investies dans ce dossier. La subvention sert à réaliser un projet comportant trois volets : un service d'écoute téléphonique 24 heures sur 24, du logement d'urgence et des initiatives d'information et d'éducation.

### c) **Projet sur la sensibilisation à l'usage des médicaments**<sup>24</sup>

En 1989 l'initiative d'envergure mise sur pied par le Comité de la santé, le projet sur la sensibilisation à l'usage des médicaments reçoit une subvention importante dans le cadre du Programme d'autonomie des aîné(e)s (PAA) de Santé et Bien-être social Canada. Les organismes suivants participent également au projet : l'Academy of Medicine, le Programme régional d'évaluation gériatrique, le Service de la santé de la MROC, une association de pharmaciens, la Faculté de médecine et le Conseil des aînés. Le projet vise à renseigner et à responsabiliser les personnes âgées au sujet de leur consommation de médicaments afin de réduire l'usage inadéquat de ces derniers. La première étape du projet consiste à réaliser une campagne régionale d'information sur l'usage judicieux des médicaments et à former un groupe d'éducateurs du troisième âge qui collaboreront avec les infirmières, les médecins et les pharmaciens de la santé publique pour sensibiliser leurs pairs.

En 1991-1992, le PAA accorde des fonds supplémentaires au projet pour la réalisation du deuxième volet, qui consiste à modifier l'usage des médicaments selon les commentaires reçus par les médecins et les bénévoles du troisième âge. La recherche d'organismes de financement est en cours pour les composantes éducatives de cette deuxième étape. En juin 1992, une trousse d'information est publiée. Dans l'ensemble, le projet aide à sensibiliser les aînés et les personnes qui les soignent aux dangers de la surconsommation de médicaments ou de l'usage de médicaments incompatibles.

### **3.4.5 Services et activités à l'intention des aînés francophones**

Au milieu des années 1980, le Comité des services aux aînés francophones continue de mettre en oeuvre les recommandations

---

<sup>24</sup>Le projet est présidé par Isabelle Allen en premier lieu, puis par le Dr Campbell Lamont.

contenues dans la nouvelle version du rapport intitulé « L'Avenir des services en français aux aînés d'Ottawa-Carleton ». Le logement, la santé et les services sociaux sont les principales questions traitées pendant des pourparlers avec des fonctionnaires régionaux et provinciaux.

Déterminé à améliorer l'accès aux services en français, le Comité des services aux aînés francophones prépare et publie un répertoire commenté des services pour francophones âgés, grâce à une subvention de l'Office des affaires francophones. Il continue à veiller à l'application de la *Loi sur les services en français* pour que soient conçus des services qui répondent aux besoins linguistiques et culturels de la communauté francophone.

Pendant ces années, le Comité étudie de nombreux dossiers et formule des recommandations concernant leur incidence sur les aînés francophones. Il amorce des rencontres au sujet de la situation du Patro et participe à la planification stratégique concernant la Résidence Saint-Louis. Il étudie le rôle que pourraient jouer les francophones âgés d'Ottawa dans les activités à caractère éducatif et social du Musée des beaux-arts du Canada. Le Comité s'occupe également de l'attribution de places en foyers francophones de soins infirmiers.

Vers la fin des années 1980, les activités du Comité se centrent de plus en plus sur l'éducation. Des membres rencontrent des représentants de l'Université d'Ottawa pour discuter de la possibilité d'offrir des cours de gérontologie en français. Après cette rencontre, l'Université demande au Comité de lui remettre un programme pour la prestation de cours de gérontologie en français qui traiteraient des besoins particuliers des francophones.<sup>25</sup> De plus, le Comité des services aux aînés francophones dirige

---

<sup>25</sup>Denise Allard et Hélène Dallaire jouent un rôle de premier plan dans ce projet.

l'élaboration d'un programme de maîtrise en gérontologie et thanatologie pour l'Université d'Ottawa et l'Université du Québec à Hull.

En 1988-1989, le bulletin de nouvelles « Ensemble » voit le jour grâce à une subvention de l'Office des affaires francophones. Quatre bulletins sont publiés et traitent des sujets suivants : le profil des aînés francophones d'Ottawa-Carleton; les politiques sociales; les considérations d'ordre économique; les problèmes de santé et les conditions essentielles à la qualité de vie. Le Comité continue également de participer aux projets d'intervention et de planification du Conseil, notamment en ce qui concerne la réforme en santé mentale et la nouvelle orientation en matière de soins de longue durée.

Comme il a été indiqué précédemment, par suite de la constitution du Conseil sur le vieillissement en personne morale et de la signature de l'Entente de principe, le Comité des services aux aînés francophones devient en 1992 l'Assemblée des affaires francophones.<sup>26</sup>

D'autres activités se déroulent pendant la période écoulée entre 1985 et 1995, notamment : un atelier de formation en français à l'intention de coordonnateurs de bénévoles qui oeuvrent auprès d'aînés francophones; la rédaction et la présentation au CRS d'un rapport sur la réduction des services dans les hôpitaux de la région d'Ottawa-Carleton; une étude sur les difficultés financières de l'Hôpital général d'Ottawa et des démarches d'intervention à cet égard, et la participation à la réalisation d'une émission de télévision à l'intention des personnes âgées francophones.

En 1992, un comité sur les services de soutien communautaire

---

<sup>26</sup>Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section 3.2.

francophones est créé et étudie la répartition des aînés francophones dans la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC). Le sous-comité consulte les francophones de la région pour connaître leur niveau de satisfaction à l'égard des services de soutien communautaires offerts en français, notamment en ce qui concerne les services de soutien à domicile, les soins à domicile, les centres pour aînés et les programmes de promotion de la santé.

Le comité francophone de la santé mentale s'efforce de mettre en œuvre les recommandations formulées par suite d'une consultation tenue en 1991 au sujet des services de santé mentale offerts en français. Il organise une rencontre d'organismes communautaires qui dispensent des programmes de promotion de la santé mentale, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour sensibiliser les citoyens âgés francophones. Il collabore également avec le Conseil des aînés pour recenser les services en français qui seront inscrits au Répertoire des services pour personnes âgées publié par le Conseil des aînés en 1994. Le Comité participe aussi à l'élaboration d'un programme de jour à l'intention d'aînés francophones ayant des troubles psychiatriques et cognitifs et du projet « Soutien entre aînés ».

En 1993-1994, l'Assemblée des affaires francophones reçoit de la Division des soins de longue durée d'Ottawa-Carleton une subvention pour mettre en œuvre de nouvelles possibilités de logement à l'intention des aînés francophones de la région. Cette initiative est réalisée de pair avec le projet « Vieillir chez soi ». De plus, l'Assemblée intervient très activement en faveur de l'amélioration des services de soins à domicile, du transport adapté et d'organismes de soutien à domicile. Elle entreprend en outre une étude sur la participation d'aînés de diverses origines ethnoculturelles aux activités des centres de jours pour personnes âgées.

Créé en 1993, le Comité sur les services professionnels et bénévoles a pour fonction de promouvoir le recrutement et la

formation de professionnels francophones et bilingues ainsi que de bénévoles francophones qui travaillent avec des personnes âgées au sein d'organismes de services sociaux et de santé. À cette fin, il dresse une liste et définit la nature des programmes universitaires et collégiaux offerts en français dans la région d'Ottawa-Hull. Le Comité réalise également un sondage auprès d'organismes de services aux aînés à Ottawa-Carleton afin d'évaluer leurs difficultés en matière de recrutement de professionnels bilingues et de bénévoles francophones.

#### 3.4.6 Considérations d'ordre économique

Au fil des ans, le Comité sur les aspects économiques du vieillissement prend une part très active à la mise sur pied d'initiatives concernant les budgets régionaux, provinciaux et fédéraux, les régimes de retraite, la réforme fiscale et toute autre question ayant des incidences économiques ou financières.<sup>27</sup>

En 1987, le ministre des Finances publie le projet de réforme fiscale du gouvernement. Le Conseil prépare avec le Conseil des aînés un mémoire sur l'érosion à long terme du revenu des personnes âgées.

En 1987-1988, le Conseil étudie le revenu et le logement adéquats comme aspects fondamentaux de la santé, de la dignité et de l'autonomie des aînés. Grâce à une subvention de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC), il entreprend deux études sous la direction du Comité sur les aspects économiques du vieillissement. La première consiste à dresser l'inventaire et la description des services de logement protégé offerts aux aînés, à l'exclusion des foyers de soins infirmiers et des résidences pour personnes âgées. La seconde consiste à analyser la population âgée de 55 ans et plus à Ottawa-Carleton et à en dresser le profil à l'aide

---

<sup>27</sup> Veuillez consulter la section 3.4.2 Action sociale pour plus de renseignements.

de données du recensement de 1986, particulièrement en ce qui concerne les conditions de vie et de logement. Le premier « Recueil statistique sur le vieillissement à Ottawa-Carleton »<sup>28</sup> est publié et constitue le premier profil détaillé de la population âgée de la région. Il contient des renseignements essentiels à la planification et à la promotion de logements et de services de soutien adéquats pour les personnes âgées.

En 1989-1990, le Comité sur les aspects économiques du vieillissement continue d'accorder la priorité aux questions liées au logement des aînés. Il publie le dernier de trois rapports sur le sujet, intitulé « Caractéristiques socio-démographiques choisies de la population âgée d'Ottawa-Carleton ». Avec le sous-comité de l'éducation communautaire, il examine le rapport du gouvernement provincial sur la réglementation des établissements de soins pour bénéficiaires internes et prépare une analyse détaillée des recommandations. En réponse au rapport du gouvernement provincial intitulé « *Rest and Retirement: A Report on the Regulation of Residential Care Facilities* », il plaide en faveur d'une réglementation gouvernementale approfondie des normes régissant les soins dispensés en établissement. Le Comité étudie également les répercussions sur les aînés du projet de taxe sur les produits et services.

En 1992, le Comité prépare le document « Services bancaires spécialement conçus pour les aînés », qui sert de documentation de base à la rédaction d'articles de journal et d'une brochure contenant des directives bancaires à l'intention des aînés. En 1993-1994, le Comité termine deux projets traitant respectivement des services bancaires et de la Commission de l'équité fiscale de l'Ontario. La brochure « Êtes-vous une personne âgée? Cet outil

---

<sup>28</sup>Jenny Podoluk y est pour beaucoup dans la préparation du premier « Recueil statistique sur le vieillissement à Ottawa-Carleton » publié par le Conseil.

facilitera vos transactions bancaires » est largement diffusée.

### 3.4.7 Éducation

Comme d'autres comités du CSV, le Comité de l'éducation évolue avec le temps. Les projets de sensibilisation occupent une place de choix pendant les premières années d'existence du Conseil. Or, bien qu'elles demeurent importantes, elles cèdent peu à peu leur place à d'autres projets à mesure que se multiplient les divers aspects des services aux personnes âgées relevant du CSV.

#### a) Programmes divers

L'éducation n'en demeure pas moins un dossier très actif. En 1985, l'étude « Sommes-nous prêts? » sur la situation de l'enseignement de la gériatrie et de la gérontologie dans les programmes de formation professionnelle et non professionnelle de la région est réalisée. Par suite d'un forum tenu en 1986, le rapport « Réalités et problèmes des soins de longue durée » est publié. Une enquête auprès d'apprenants âgés effectuée la même année fournit de précieux renseignements pour l'élaboration de programmes de formation à l'intention des aînés. On met également sur pied des programmes de sensibilisation dans les résidences pour personnes âgées et les foyers de soins infirmiers, tout en insistant de nouveau sur l'importance de l'apprentissage continu.

Entre 1984 et 1986, le Comité de l'éducation commence à étudier la situation des aidants naturels de personnes âgées et l'appui dont ils ont besoin. C'est dans ce contexte qu'est mis sur pied le programme « Vous et votre parent vieillissant », d'abord dirigé par le Comité, puis confié à un autre organisme, le Centre de service familial. Ce travail de pionnier est réalisé au moment où la société commence à prendre conscience du fardeau que portent les aidants naturels et du fait que la majorité des aidants de personnes âgées sont aussi des aînés.

En 1988-1989, nombre de dossiers sont à l'étude et divers projets sont réalisés. Par exemple, un groupe de travail sur les services



juridiques est mis sur pied et formule des observations sur le rapport final du Comité consultatif sur la substitution des pouvoirs décisionnels des personnes frappées d'incapacité mentale (rapport Fram). Le Conseil aide également le Service de santé publique à élaborer son programme d'éducation interne sur les personnes âgées. Il prend part à l'évaluation du module sur la sexualité mis au point par des infirmières de la santé publique.

L'année suivante, la mise sur pied d'un Centre de documentation sur le vieillissement, l'éducation de fournisseurs de services et les services juridiques pour aînés sont au nombre des questions d'importance relevant du domaine de l'éducation. Le Comité de l'éducation prépare également le « Guide pour la sélection d'un établissement de soins de longue durée », que le Comité sur les soins de longue durée en établissement prendra en main par la suite.

En 1992, le Comité des relations communautaires et le Comité de l'éducation organisent ensemble un congrès d'une durée de trois jours intitulé « La parole est aux aîné(e)s! ». Financé par le Programme Nouveaux Horizons et par Santé et Bien-être social Canada, le congrès attire plus de 140 participants du troisième âge. Il permet de cerner les questions d'intérêt ainsi que de rédiger un rapport qui sera envoyé aux organismes concernés.

#### **b) Personnes âgées actives et mobiles (PAM)<sup>29</sup>**

La promotion de la santé suscite de plus en plus d'intérêt et il est désormais reconnu que l'activité physique est essentielle à la bonne santé des personnes âgées. Le Conseil décide donc de lancer en 1987 un nouveau projet communautaire intitulé « Personnes âgées actives et mobiles », financé et appuyé par le ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario et par l'organisme fédéral Condition physique et sport amateur. Dirigé par le Comité de

<sup>29</sup>Ce projet est réalisé sous la présidence de Jean Shaw.

l'éducation, le projet fait appel à des centaines d'aînés et de fournisseurs de services, qui participent à des ateliers en vue d'un grand forum public tenu en 1989 sous le thème « Challenging the Barriers ». Ce forum contribue à l'élaboration d'un plan stratégique complet pour l'activité physique des aînés de tous les âges et de toutes les capacités.

Rédigé dans le cadre du projet PAM, le rapport sur l'activité physique des aînés est largement diffusé en 1989-1990. Un groupe de travail est ensuite mis sur pied pour promouvoir la mise en œuvre des recommandations par les groupes visés.

#### **3.4.8 Établissements de soins de longue durée**

Dès ses débuts, le Conseil sur le vieillissement s'intéresse à la qualité de vie dans les foyers de soins infirmiers et les résidences pour personnes âgées. La première initiative d'envergure qu'il réalise à ce chapitre est le forum sur les SLD tenu en 1986<sup>30</sup>, au cours duquel le Conseil reconnaît les besoins des résidents et du personnel de ces établissements. Le forum donne lieu à la publication d'un rapport et d'un guide à l'intention des familles des résidents, dans le but d'aider les parents à rendre visite à une personne atteinte de démence, à lui parler et à collaborer avec le personnel.

En 1992-1993, le Comité sur les soins de longue durée en établissement prend les devants en créant un groupe de travail inter-comités qui étudiera le projet de loi 101, la *Loi de 1993 modifiant des lois en ce qui concerne les soins de longue durée*.<sup>31</sup> Le Comité rédige également des lettres d'appui sur les questions touchant la disponibilité de chambres adéquates pour les aînés dans

<sup>30</sup>Veillez consulter également la section 3.4.7.

<sup>31</sup>Veillez consulter la section 3.4.2 Action sociale pour plus de renseignements.

les établissements de SLD comme dans les hôpitaux pour malades chroniques. On prépare une nouvelle version du « Guide pour la sélection d'un établissement de soins de longue durée » afin de le diffuser à l'échelle du pays grâce à une subvention du Secrétariat aux affaires des personnes âgées.<sup>32</sup>

En 1993-1994, le comité est rebaptisé Comité des établissements résidentiels et de SLD, en fonction de son nouveau mandat élargi. Le Comité continue de surveiller la réforme des SLD ainsi que les modifications apportées aux lois pouvant toucher les personnes âgées vivant dans des établissements de SLD de la région. Une enquête est ensuite réalisée pour évaluer la portée de la réduction des soins infirmiers par suite de la mise en œuvre des « niveaux de soins » prévus par le projet de loi 101. Le Comité continue également de participer aux démarches d'action sociale du CSV qui relèvent de son mandat.

### 3.4.9 Loisirs et récréation

En 1988, un comité permanent sur les loisirs et la récréation est mis sur pied pour aider la Ville d'Ottawa et d'autres municipalités de la région à cerner les besoins en matière de planification d'installations et de programmes récréatifs pour aînés. Le comité étudie également d'importants projets d'immobilisation relatifs aux loisirs des aînés et offre ses conseils aux municipalités qui s'adressent à lui lorsque ces dernières reçoivent des demandes de fonds pour des projets de la sorte. À la même époque, la Ville d'Ottawa adopte une politique sur les aînés qui désigne le Conseil sur le vieillissement comme ressource de planification. On prépare un manuel de ressources qui recense et analyse les programmes récréatifs pour aînés offerts dans les différents quartiers d'Ottawa.

En 1989, le Comité présente au nom du CSV un mémoire au Comité permanent des affaires gouvernementales. Le mémoire

---

<sup>32</sup>Ce projet relevait auparavant du Comité de l'éducation.

prône le recours aux recettes de loterie inutilisées comme moyen de satisfaire aux besoins en loisirs. En 1992, le Comité dirige, de concert avec les locataires du 800, boul. Saint-Laurent, un projet pilote visant à repérer les aînés isolés et à promouvoir des loisirs à leur intention. Enfin, en 1993, le CSV reçoit du Programme Nouveaux Horizons une subvention pour le projet « Les plaisirs du loisir » réalisé en collaboration avec le Conseil des aînés à l'occasion du Great Canadian Maturity Show.

### 3.4.10 Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire

Au cours de la deuxième décennie, soit de 1985 à 1995, président au Conseil sur le vieillissement Fred Price (1985-1987), Sr Gisèle Richard (1987-1989), Margaret Wade Labarge (1989-1991), Germain Aubut (1991-1993), Sylvia Goldblatt (1993-1995) et Marian Chapman (1995-1997), assistés par les directeurs généraux Sue LeConte (1981-1986), Betty Muggah (1986-1988) et Denis Henley (1988-1996). Au cours des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire, ces anciens dirigeants se réunissent pour échanger leurs souvenirs.

En rétrospective, il est ironique de constater que les changements radicaux qu'a subis le milieu des services aux aînés de même que les défis qu'a dû surmonter le Conseil ont coïncidé avec la célébration, en juin 1995, de ses 20 années de succès. Le Conseil était fier — et avec raison — de ses réalisations et du travail effectué par un si grand nombre de personnes âgées, de collègues des domaines de la santé et des services sociaux, et d'autres membres intéressés de la collectivité. Pourtant, au cours des années qui suivent, de façon complètement imprévisible, le conseil doit se battre pour survivre

## Chapitre 4 - Compressions budgétaires et rationalisation (1996-2000)

En juin 1995, le CSV prévoit un changement de gouvernement et de climat politique, lesquels se concrétisent l'année suivante par de nombreuses initiatives gouvernementales, tant sous forme de lois que de compressions budgétaires massives. Les conséquences des compressions financières que subit le CSV sont immédiates et importantes. Cependant, celui-ci sait relever le défi en s'adaptant aux changements tout en poursuivant son travail.

En 1996, les services sociaux et de santé dont dépendent les personnes âgées d'Ottawa-Carleton subissent d'énormes transformations. Le gouvernement a changé et une nouvelle vision de la planification des services aux aînés se dessine. Ces bouleversements se déroulent à une époque où le Conseil lui-même procède à une restructuration et à un repositionnement par suite d'une réduction massive de son financement.

Au cours des trois années qui suivent, les changements importants survenus dans le milieu socio-politique — diminution des subventions aux organismes publics et réforme du système de soins de santé régional, par exemple — obligent le CSV à réfléchir à son rôle dans le contexte actuel et à établir de nouveaux partenariats. Il s'agit d'une période difficile pour le Conseil, qui, à l'automne 1999, organise un atelier intitulé « Prendre le pouls de notre organisme » afin d'étudier son rôle et ses réalisations, d'évaluer ses activités en cours et d'envisager d'autres fonctions viables qu'il pourrait exercer dans le contexte actuel.

### 4.1 Financement en baisse

Le premier changement survient en 1996, lorsque la fonction de planification du CSV lui est retirée, entraînant ainsi l'élimination des subventions appuyant ce volet de son travail. Le financement de la MROC dépend d'une contribution de la Province; par

conséquent, lorsque cette dernière décide que le CRS sera dès lors responsable de toute la planification des services sociaux et de santé à l'intention des personnes âgées, la Région retire sans attendre sa subvention au Conseil. La réduction de la subvention de la Province suit l'année suivante, afin de coïncider avec la mise en oeuvre du projet de loi 173 concernant les soins de longue durée. La Ville d'Ottawa diminue ensuite à son tour de 5 p. 100 les subventions qu'elle accorde au Conseil.

C'est là une période des plus difficiles pour le CSV, qui cherche à tout prix à respecter son engagement envers la collectivité. Cependant, avec ses moyens réduits, le Conseil n'est plus en mesure de maintenir le même niveau d'activité auquel il avait habitué la communauté, tout comme de nombreux autres organismes des domaines de la santé et des services sociaux.

### 4.2 Remaniement du Conseil<sup>33</sup>

La perte des subventions du ministère de la Santé exige des mesures énergiques, et l'offre de Michel Bilodeau, directeur général du Service de santé des Soeurs de la Charité d'Ottawa (SSSCO) de déménager au pavillon Élisabeth-Bruyère ne peut tomber plus à point. Comme on obtient du propriétaire la permission de résilier notre bail, le soutien financier de la Division des soins de longue durée du ministère de la Santé et celui de la Région rendent possible la concrétisation de ce projet. La réduction du financement nécessite de plus l'élimination de trois postes<sup>34</sup> au Conseil : une décision déchirante qui n'est pas prise de gaieté de coeur.

En dépit des compressions et de la rationalisation, le Conseil doit demeurer efficace. Au cours de l'été 1996, des groupes de travail

<sup>33</sup>Marian Chapman (présidente de 1995 à 1997) guide le CSV au cours de cette période fort difficile.

<sup>34</sup>Ce qui représente alors une réduction substantielle du personnel professionnel du Conseil.

sont mis sur pied pour étudier les problèmes du CSV. La communauté appuie massivement la poursuite du travail de l'organisme. Des discussions ont également lieu avec le Conseil des aînés afin d'envisager différentes possibilités de partenariat entre les deux organismes.

Le conseil d'administration organise un atelier de réflexion sur la structure du Conseil même. On estime que le CSV ne dispose pas d'un personnel suffisant pour gérer à la fois son important conseil d'administration et le nombre des comités qui a évolué au fil des ans. On décide que le nombre d'administrateurs se situera entre 15 et 17, la moitié devant être des aînés — c'est-à-dire des personnes âgées de 55 ans et plus — et le cinquième, des francophones. De plus, on met sur pied un vaste programme d'adhésion au Conseil. Les comités permanents sont dissous pour être remplacés par des groupes de travail temporaires. Afin de continuer à répondre aux besoins des membres, des forums seront organisés à intervalles réguliers. Seuls les projets autosuffisants dont le financement est garanti seront entrepris, et ce, uniquement s'ils sont conformes à la vision et à la mission du Conseil sur le vieillissement. Ainsi se profile l'orientation du Conseil pour les cinq années à venir.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est désormais le ministère de la Santé (MS) qui finance le CRS Champlain, lequel est maintenant chargé du travail qu'effectuait auparavant le CSV. Pour compenser cette perte, le CRS signe une entente avec ce dernier afin qu'il continue à préparer des documents comme le répertoire des services de soutien à domicile, tirant ainsi avantage de l'expertise du CSV et prévenant d'autres licenciements.

En 1998, on se concentre sur la collecte de fonds de façon à regagner les revenus perdus en raison des compressions. Le conseil d'administration et le personnel s'attellent à la tâche, élaborent un plan de collecte de fonds et créent un fonds de dotation à la Fondation communautaire d'Ottawa-Carleton. L'objectif de ce dernier est de rendre le CSV plus autonome à long terme par

rapport au gouvernement et à son financement incertain. Le programme « Les Amis du CSV », regroupant des personnes qui s'engagent à offrir 1 000 \$ à l'organisme jusqu'à leur décès, est également mis sur pied.

### 4.3 Réalisations

Comme on pouvait s'y attendre, le nouveau gouvernement élu en 1995 décide de faire sa marque dans le remaniement des soins de longue durée. Cette fois, par contre, les consultations sont réduites au minimum et les changements sont imposés rapidement.

#### 4.3.1 Action sociale

En 1996, le CSV présente au Comité permanent de l'administration de la justice un mémoire sur le projet de loi 19 — *Loi sur l'intervention*, et sur les lois qui lui sont associées, soit la *Loi sur le consentement au traitement* et la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui*. Le mémoire est rédigé en collaboration avec divers organismes soucieux de l'incidence qu'aura ce projet de loi sur la vie des adultes vulnérables et sur les organismes qui les servent. Le Comité permanent de l'administration de la justice l'invite par la suite à faire une présentation à ce sujet. Les autres initiatives d'action sociale comprennent notamment l'envoi de lettres aux ministères provinciaux au sujet du Programme de médicaments gratuits de l'Ontario, des stratégies de restructuration et de réinvestissement pour les hôpitaux, et des Centres d'accès aux soins communautaires (CASC). Le CSV réagit également aux changements proposés au Code du bâtiment de l'Ontario — « La fonction première », à la vente d'immeubles à logements sociaux et à la diminution des services de transport, plus particulièrement en ce qui a trait au manque croissant de taxis accessibles à l'échelle locale.

En réponse au projet de réforme du système de pensions fédéral, on rédige un document intitulé « Un système de sécurité

économique soutenable pour les aînés canadiens ». <sup>35</sup> Par ailleurs, le CSV s'engage directement au sein de consultations et de nombreux comités sur le projet de reconfiguration du système de santé du CRS.

Le Conseil sur le vieillissement participe, en 1999, à l'Année internationale des personnes âgées (AIPA), dès le lancement officiel de celle-ci au siège de la Région, à Ottawa. David Bernhardt (président de 1998 à 2000) prend part aux célébrations nationales qui se déroulent au cours de cette année et à diverses activités de la Région d'Ottawa-Carleton. Dans le cadre de l'AIPA, le Conseil tient plusieurs forums au siège de la Région, organise une série de conférences en français et imprime des numéros spéciaux de son bulletin, « *L'indicateur* ».

Par suite de l'exposé fait en 1995 au Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et le suicide assisté, on demande au CSV de faire une nouvelle présentation, cette fois sur le testament biologique. L'objectif du Comité sénatorial est maintenant de déterminer si des changements ont été apportés en réponse aux recommandations qu'il a émises à l'occasion de son évaluation.

#### **4.3.2 Travail du conseil d'administration, de l'Assemblée et des comités**

Comme nous avons pu le voir, le Conseil sur le vieillissement vit des moments difficiles depuis le milieu des années 1990. Cependant, en dépit de la réduction des effectifs et de la relocalisation, il continue d'évoluer et est en mesure de mener à terme de nombreux projets portant sur diverses questions d'intérêt pour les personnes âgées. De 1996 à 2000, président au CSV Marian Chapman (1995-1997), Georges Latour (1997-1998) et David Bernhardt (1998-2000), assistés par les directeurs généraux

---

<sup>35</sup>Peter Cornell guide le CSV à l'occasion de diverses initiatives de nature économique, notamment l'analyse du système national de sécurité financière pour les aînés canadiens.

Margaret George (1996-1997), Jean-Serge Lauzon (1997-1998), Yvon Cloutier (1998-1999) et Alex Cullen (1999-2000).

#### **a) Comités du CSV**

En 1995-1996, le Comité Loisirs et récréation devient le Comité de promotion de la forme physique, lequel mène à bon terme deux initiatives : il publie le dépliant « Découvrez les plaisirs du loisir » et prépare une fiche de renseignements intitulée « Les besoins des aînés en matière de loisir et de récréation – Ottawa-Carleton ».

Au cours de la même période, le Comité de la santé fusionne avec le Comité des établissements résidentiels et de SLD pour satisfaire à la rationalisation des opérations du Conseil. Le Comité suit les progrès des systèmes de classification utilisés dans les secteurs des soins chroniques et de longue durée, et étudie le projet de réforme du système de santé, émettant ensuite ses recommandations au conseil d'administration. Un groupe de travail sur la santé mentale gériatrique <sup>36</sup> est mis sur pied pour terminer un livret sur les services en santé mentale gériatrique et dresser une liste du matériel pédagogique et des cours offerts dans ce domaine. Le groupe de travail révisé également des documents rédigés par le Comité sur les aînés et les maladies mentales en vue de les ajouter au manuel des formateurs de première ligne de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Les autres initiatives comprennent notamment l'élaboration d'une version revue du « Guide pour la sélection d'un établissement de soins de longue durée », devant être utilisée dans le cadre du programme d'enseignement à distance de TV Ontario. Les travaux portant sur le « Guide sur le choix d'une maison de retraite » commencent pour se terminer l'année suivante. Le Comité émet également des recommandations au conseil d'administration au sujet des changements apportés au Programme de médicaments

---

<sup>36</sup>Beatrice Wickett-Nesbitt joue un rôle clé dans les activités du CSV sur les questions liées à la santé mentale.

gratuits de l'Ontario et participe à des réunions sur l'emballage des médicaments génériques. De plus, il s'engage dans la mise sur pied du Réseau de prévention et de traitement de la toxicomanie chez les aînés d'Ottawa-Carleton, de concert avec le Service de santé, le programme Enrichissement de la vie des aînés et d'autres partenaires communautaires.

### **b) Projets**

En 1996, deux projets importants sont achevés : celui sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées et le projet « Vieillir chez soi ». Conformément aux règles de fonctionnement du Conseil, divers aspects du projet sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées qui ont été élaborés de concert avec des organismes communautaires sont pris en charge par ces derniers. Il s'agit, entre autres, d'un refuge pour les personnes âgées maltraitées, d'un bureau des conférenciers et d'un service d'écoute téléphonique pour les situations de crise. Le projet « Vieillir chez soi », quant à lui, en est à sa dernière étape; la mise en oeuvre du modèle élaboré dans le cadre du premier projet du CSV est entre les mains de la Commission régionale de logement, et son financement arrive à son terme.

En 1997-1998, grâce au financement reçu de Merck Frosst, des ateliers sur l'activité physique sont offerts à des entraîneurs pour aînés et à des intervenants auprès de personnes âgées fragiles. L'Ontario Residential Care Association subventionne la publication du « Guide sur le choix d'une maison de retraite » du CSV, et le Programme régional de traitement des agressions sexuelles finance l'offre de services d'approche dans son domaine aux personnes âgées. En partenariat avec le CRS, le CSV tient un atelier à l'intention des bénévoles participant aux programmes de visites amicales, publie « Bienvenue à la visite amicale : Un guide de ressources à l'intention des programmes de visites amicales » et dresse l'inventaire des secteurs des services communautaires et de jour. De plus, l'appui constant de la Fondation Trillium de l'Ontario lui permet de poursuivre le projet « Vieillir chez soi » au

160 de la rue Charlotte.<sup>37</sup>

D'autre part, une nouvelle subvention de la Fondation Trillium signifie que le CSV peut entreprendre un projet visant à améliorer les compétences des personnes du troisième âge en matière d'autonomie sociale et à créer une page Web. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec Ressources communautaires pour personnes ayant un handicap.

À l'automne 1999, divers projets vont bon train, notamment « Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en milieu urbain au Canada », projet de Santé Canada réalisé en collaboration avec l'Université de Toronto. Le « Réseau communautaire sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées », subventionné par Centraide, vise à organiser une coalition d'organismes et de fournisseurs de services qui collaboreront pour offrir de meilleurs services aux aînés maltraités. L'Inventaire des services communautaires de soutien, projet financé par le CRS Champlain, s'étend et comprend désormais, en plus de la région d'Ottawa-Carleton, les comtés de Renfrew, de Prescott-Russell et de Stormont-Dundas-Glengarry, qui font aujourd'hui partie de la zone servie par le CRS Champlain. Finalement, le « Recueil statistique sur le vieillissement »,<sup>38</sup> revu et corrigé, est accueilli favorablement.

---

<sup>37</sup>La résidence pour personnes âgées du 160 de la rue Charlotte compte parmi les sites étudiés dans le cadre du premier projet « Vieillir chez soi ». L'AAF obtient cependant le financement nécessaire pour y poursuivre le projet et ainsi continuer d'y offrir des services qui répondent aux besoins des résidents.

<sup>38</sup>Tirant profit de ses connaissances spécialisées, Hubert Frenken se charge de l'analyse nécessaire à la mise à jour de cette publication.

### **c) Conférences et forums**

Le Réseau des Conseils sur le vieillissement de l'Ontario (RCVO) élit en mai 1997 son premier conseil d'administration à l'occasion d'une conférence organisée par le CSV. Depuis plusieurs années, le Conseil sur le vieillissement jouait un rôle des plus actifs dans l'établissement du RCVO à titre de porte-parole fort et efficace des personnes âgées.

Le Comité multiculturel organise deux séances de consultation communautaires au cours desquelles les fournisseurs de services aident à déterminer les diverses façons d'améliorer l'empathie dans l'offre de services et l'acceptation de ces derniers par la clientèle.

Une conférence intitulée « Entre l'hôpital et la maison : Assurer la transition »<sup>39</sup> se déroule en avril 1998 grâce à une subvention du réseau des femmes âgées. Elle réunit des aînés, des aidants naturels, des planificateurs de congés et des professionnels des soins de santé et de bien-être qui cherchent à élaborer des stratégies permettant de résoudre les difficultés associées au transfert des soins entre l'hôpital et la collectivité. Les résultats de la conférence mènent à la publication d'« Aller-retour à l'hôpital – Guide pour les personnes âgées : séjour à l'hôpital et retour à la maison », en 2000, lequel remporte un franc succès aux quatre coins du Canada.

Des forums communautaires sur les soins à domicile et la réglementation des maisons de retraite soulignent que ces questions doivent être envisagées en tant que parties d'un tout, qu'elles doivent être intégrées à une stratégie plus holistique et exhaustive d'offre de services aux aînés, et qu'elles ne peuvent être traitées indépendamment du contexte d'ensemble au sein duquel vivent les personnes du troisième âge. Ces conclusions amènent le Conseil à étudier les défis à relever, d'abord par la publication d'un

---

<sup>39</sup>Le CSV avait mis sur pied un groupe de travail chargé de superviser le projet, sous la direction d'Ada McEwen.

document de travail : « Perspectives de planification à Ottawa-Carleton ».

### **d) Assemblée des affaires francophones**

En 1997, l'AAF s'engage activement dans la planification et l'organisation du premier forum communautaire du CSV, qui se déroule en octobre. Elle prend également part à certains projets du CSV, comme ceux sur les visites amicales et la sensibilisation aux agressions sexuelles, la Conférence sur la planification des congés et le projet Vieillir chez soi. Par ailleurs, une conférence à l'intention de la communauté francophone est organisée sous le thème : « Les aînés au service des aînés : comment aider les personnes âgées isolées ».

En 1999-2000, l'Assemblée tient trois conférences publiques visant à faire réfléchir au rôle joué par les aînés francophones au sein de la société et à ses diverses implications. Un forum communautaire sur la prestation et la coordination des services municipaux en français dans la nouvelle ville fusionnée d'Ottawa est également organisé. Tel qu'il a été mentionné précédemment, l'AAF poursuit le projet « Vieillir chez soi » au 160 de la rue Charlotte, mais la formation en counseling par les pairs, qui était un projet permanent de l'Assemblée, est transférée au Service d'entraide communautaire pour les aînés francophones d'Ottawa-Carleton. L'AAF obtient par ailleurs une subvention du ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs pour superviser un projet d'activités récréatives à l'intention des personnes âgées de diverses ethnies.

## Chapitre 5 - Conseil sur le vieillissement au XXI<sup>e</sup> siècle

L'utilité du Conseil sur le vieillissement se fera plus que jamais sentir au fur et à mesure que progressera le XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, le vieillissement de la population, conjugué aux changements survenus récemment dans les services de santé ainsi qu'à la fusion municipale, présentent de nouveaux défis aux planificateurs, aux bailleurs de fonds et, surtout, aux personnes âgées elles-mêmes. Celles-ci devront disposer d'un porte-parole efficace qui défendra leurs intérêts auprès de la population et des divers paliers de gouvernement. Sans les organismes comme le Conseil sur le vieillissement, les aînés ne pourraient pas faire connaître leur point de vue.

Au moment d'aborder cette époque difficile, il est essentiel que les aînés et les membres de la collectivité continuent de prendre part aux activités du CSV. Les réalités auxquelles nous faisons face nous offrent tant des possibilités à exploiter que des défis à relever. Pour les mener à bien, le Conseil estime que les clients, les chefs de file de la collectivité, les responsables des gouvernements et les fournisseurs de services doivent collaborer afin de trouver des solutions et de les transformer en actions concrètes.

L'une des plus grandes forces du Conseil sur le vieillissement vient de ce qu'il est dirigé par des aînés, eux-mêmes soutenus par des employés compétents. Il existe entre les bénévoles et le personnel une synergie qui leur permet de facilement exprimer leur opinion, résoudre des difficultés et partager les responsabilités. C'est là une situation unique, qui constitue l'un des piliers des opérations du Conseil depuis ses débuts. Le Conseil sur le vieillissement a grandement bénéficié du savoir, des connaissances spécialisées et du temps donné généreusement par ses nombreux bénévoles.

« Au cours des 25 dernières années, le Conseil sur le vieillissement

a su s'adapter aux besoins de la collectivité et y répondre dans le contexte d'un milieu plus large et en constante évolution. Il a étendu son champ d'action et sa renommée en procédant à sa restructuration en vue de faire face à des exigences sans cesse changeantes, d'acquérir du matériel et des méthodes de travail à jour et de poursuivre les négociations en vue d'obtenir le financement nécessaire pour répondre aux demandes croissantes de conseils et d'avis. Le conseil d'administration, les comités bénévoles et les groupes de travail chargés des projets sont toujours du plus haut calibre, et on requiert souvent leurs services à l'occasion de conférences ou pour s'engager de façon officielle auprès d'autres organismes. Le CSV peut réellement fêter son quart de siècle avec fierté à l'égard de son passé et espoir en son avenir, et avec la plus profonde gratitude pour les milliers de bénévoles et de donateurs de qui il dépend. »<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup>Notes de Dorothy Milligan (traduction libre).



## Annexe A - Points saillants de l'histoire du CSV

### 1975-1976

Fondation du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton  
Nomination de Margery Boyce à titre de première coordonnatrice  
Élection des (25) premiers membres du conseil d'administration  
Première subvention de la Province pour centre pour personnes âgées

### 1976-1977

Financement reçu de la Ville d'Ottawa et de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton

### 1977-1978

Début des subventions de Centraide  
Financement par le CSV du Programme de contact téléphonique

### 1978-1979

Obtention d'une subvention provinciale pour mettre sur pied un service de repas à l'intention des aînés d'Ottawa  
Programme des aînés à l'école  
Création des *Seniors Learners Lecture Series* et des *Seniors Resource Centres* dans les universités

### 1980-1981

Rapport en collaboration avec le CPS : *L'avenir des services en français aux aînés*  
Début des subventions provinciales pour CPA francophone  
Le poste de coordonnateur devient celui de directeur (général)

### 1981-1982

Recrutement du premier coordonnateur francophone à plein temps  
Déménagement sur l'avenue King-Edward, le personnel dispose pour la première fois de bureaux privés et d'une secrétaire à plein temps

Parution du premier bulletin

### 1982-1983

Approbation d'une proposition de renouvellement du CSV pour clarifier et élargir son mandat

### 1984-1985

Dîner de célébration du 10e anniversaire au Centre national des Arts

### 1985-1986

Mise sur pied de la première politique sur le bilinguisme

### 1986-1987

Publication du premier *Inventaire des services de soutien à domicile*

Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées deviennent une question d'intérêt, et un comité à cet effet est mis sur pied

Création du Comité d'examen des demandes de subvention

### 1987-1988

Lancement du projet Personnes âgées actives et mobiles (PAM)

Publication d'un répertoire des services à l'intention des aînés francophones d'Ottawa-Carleton

### 1988-1989

Publication du *Répertoire des logements et des résidences pour personnes âgées dans Ottawa-Carleton*

Publication du *Recueil statistique sur le vieillissement*

### 1989-1990

Rapport sectoriel du CPS sur les aînés à l'intention de Centraide

Désignation à titre d'organisme bilingue

Obtention d'une subvention de trois ans pour le Projet sur la sensibilisation à l'usage des médicaments

Publication du rapport sur PAM

Publication du *Guide du programme de sécurité téléphonique*

Création du Comité multiculturel

**1990-1991**

Forum : *Aging in Place: Needs and Realities in Ottawa-Carleton*, qui mène au lancement du projet *Vieillir chez soi*  
Publication du *Guide pour la sélection d'un établissement de soins de longue durée*

**1991-1992**

Constitution en personne morale du Conseil sur le vieillissement  
Création de l'Assemblée des affaires francophones  
Publication de la *trousse Médicaments, prudence...*  
Déménagement dans de nouveaux bureaux séparés au 256 de l'avenue King-Edward

**1992-1993**

Parution d'un dépliant sur les services bancaires à l'intention des aînés  
Forum *La parole est aux aîné(e)s!*  
Obtention du statut d'organisme de charité à but non lucratif  
Adoption de la deuxième politique sur le bilinguisme

**1993-1994**

Rapports continus sur la réforme des soins de longue durée  
Obtention d'une subvention de la Fondation Trillium pour le projet sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées

**1994-1995**

Planification stratégique en prévision de l'avenir  
*Projet de planification des services sociaux — volet aînés*  
Mémoire au Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et le suicide assisté  
Mémoire sur l'accessibilité des taxis  
20e anniversaire du CSV

**1995-1996**

Réduction substantielle du financement octroyé par la Province et la MROC  
Perte de la fonction de planification

Début des collectes de fonds du CSV auprès de la population

Mémoire : *Un système de sécurité économique soutenable pour les aînés canadiens*

**1996-1997**

Restructuration du Conseil sur le vieillissement comprenant la réduction du nombre de membres du conseil d'administration et l'instauration d'adhésions  
Création des Amis du CSV  
Déménagement au pavillon Élisabeth-Bruyère

**1997-1998**

Publication du *Guide sur le choix d'une maison de retraite*  
Forum : *Entre l'hôpital et la maison : Assurer la transition*  
Counseling : *Entre pairs — les aînés au service des aînés*

**1998-1999**

Activités à l'occasion de l'« Année internationale des personnes âgées »  
Réorganisation comprenant une réorientation vers les projets autosuffisants et l'embauchage de personnel contractuel

**1999-2000**

Publication du *Recueil statistique sur le vieillissement*  
Publication d'*Aller-retour à l'hôpital — Guide pour les personnes âgées : séjour à l'hôpital et retour à la maison*  
Forums communautaires sur les soins à domicile et la réglementation des maisons de retraite  
Rapport au Comité sénatorial spécial sur le testament biologique  
Célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire à l'hôtel de ville et au Centre des congrès d'Ottawa

## **Annexe B - Présidents du Conseil sur le vieillissement**

### **1. George Jackson, 1975-1978**

À l'époque où George Jackson devenait le premier président du CSV, il avait récemment pris sa retraite de l'Administration publique fédérale, où il avait occupé le poste de directeur de l'Organisation, de la Classification et de l'Établissement de la grille salariale. Il était en outre comédien et musicien amateur.

### **2. Marjorie Mann, 1978-1980**

Marjorie Mann a été à la tête du Département d'anglais de l'école secondaire Laurentian et a été présidente du Conseil des aînés. Elle a pris une part active à Centraide et, en collaboration avec d'autres groupes communautaires, a dirigé une campagne visant à inviter les personnes âgées d'Ottawa à rire plus souvent.

### **3. Don W. Simpson, 1980-1982**

Don Simpson était un éducateur à la retraite qui avait été administrateur du système fédéral d'écoles autochtones. Participant actif du programme Elderhostel, M. Simpson a également aidé à engager les universités de la région auprès du CSV.

### **4. John J. O. Moore, 1982-1985**

John Moore a été professeur et gestionnaire aux universités du Missouri et McGill, et directeur de l'École de travail social de cette dernière. Il a amené le Conseil à élaborer une nouvelle organisation et de nouvelles lignes directrices de même qu'à s'engager plus avant à tous les paliers de gouvernement.

### **5. Fred W. Price, 1985-1987**

Fred Price a été conseiller principal pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il s'était engagé auprès de Centraide et a présidé la Maison Fraternité.

### **6. Gisèle Richard, 1987-1989**

Soeur Gisèle Richard (première présidente francophone et âgée de moins de 55 ans du CSV) a enseigné les arts et la communication. Elle s'est engagée auprès du Centre de jour polyvalent des aînés francophones et a été présidente du Comité des services aux aînés francophones.

### **7. Margaret Wade Labarge, 1989-1991**

Margaret Labarge est professeure adjointe à l'Université Carleton et une éminente spécialiste de l'histoire médiévale, sur laquelle portent les nombreux ouvrages qu'elle a rédigés. C'est à titre de présidente du Comité spécial sur la violence et la négligence envers les personnes âgées qu'elle a commencé à travailler au Conseil.

### **8. Germain Aubut, 1991-1993**

Germain Aubut a été administrateur pour la fonction publique du Canada où, pendant dix ans, il a été directeur du Programme Nouveaux Horizons. À titre de bénévole, il a notamment siégé au conseil d'administration et été président du Service d'entraide communautaire.

### **9. Sylvia Goldblatt, 1993-1995**

Sylvia Goldblatt a travaillé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, plus particulièrement dans le domaine du logement pour personnes âgées ou handicapées. Par ailleurs, elle a entre autres été bénévole au Centre de santé communautaire Côte-de-sable et à Hillel Lodge.

### **10. Marian Chapman, 1995-1997**

Marian Chapman a une vaste expérience dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. Elle s'est engagée auprès du Conseil après avoir pris soin pendant de nombreuses années de membres âgés de sa famille étendue. Après avoir été présidente, elle continue son travail auprès de groupes communautaires qui

cherchent à améliorer la qualité de vie des aînés de la région d'Ottawa.

### 11. **Georges Latour, 1997-1998**

Georges Latour a été travailleur social au sein de divers ministères de l'Administration publique fédérale. C'est à titre de président de l'Assemblée des affaires francophones qu'il a fait son entrée au Conseil.

### 12. **David K. Bernhardt, 1998-2000**

David Bernhardt a été professeur de psychologie à l'Université Carleton. Avant de se joindre au Conseil sur le vieillissement, il a siégé pendant de nombreuses années aux conseils d'administration du centre pour personnes âgées Les Bons compagnons, de Centraide, de l'Association des organismes membres de Centraide et du Conseil de Planification sociale.

## **Annexe C – Présidents et directeurs généraux**

### **Présidents du Conseil sur le vieillissement**

1975 - 1978	George Jackson
1978 - 1980	Marjorie Mann
1980 - 1982	Don W. Simpson
1982 - 1985	Dr. John J. O. Moore
1985 - 1987	Fred W. Price
1987 - 1989	Soeur Gisèle Richard
1989 - 1991	Margaret Wade Labarge
1991 - 1993	Germain Aubut
1993 - 1995	Sylvia Goldblatt
1995 - 1997	Marian Chapman
1997 - 1998	Georges Latour
1998 - 2000	David K. Bernhardt

### **Présidents de l'Assemblée des affaires francophones**

1991 - 1993	Diets Habets
1993 - 1993	Estelle Huneault
1994 - 1994	Germain Aubut (intérimaire)
1994 - 1997	Georges Latour
1997 - 1998	Jean-Marc Trépanier
1998 - 1999	Diets Habets
1999 - 2000	Jean-Marc Trépanier

### **Directeurs généraux du Conseil sur le vieillissement**

1975 - 1981	Marjorie Boyce
1981 - 1986	Sue LeConte
1986 - 1988	Betty Muggah
1988 - 1996	Denis Henley
1996 - 1997	Margaret George (intérimaire)
1997 - 1998	Jean-Serge Lauzon
1998 - 1999	Yvon Cloutier
1999 - 2000	Alex Cullen

## Annexe D - Membres honoraires en l'an 2000

Les membres honoraires sont des membres du Conseil sur le vieillissement qui ont siégé au conseil d'administration pendant au moins deux mandats ou qui ont agi en qualité de dirigeant ou de président de comité et ont contribué au travail du Conseil de façon exceptionnelle.

Lucio Appolloni	Arthur Irwin	Sr Gisèle Richard
Germain Aubut	Margaret	Marion Routledge
David Bernhardt	Labarge	Don Saxon
Francine Boutet	Campbell	Charles Scott
Anne Burns	Lamont	Ginette Séguin-Ro
Barbara Burns	Georges Latour	berge
Ruth Campbell	Ada McEwen	Dorothy Senior
Marian Chapman	Jessie	Jean Shaw
Peter Cornell	McPherson	Don Simpson
Don Evans	Dorothy Milligan	Jessie Whyte
Pearl Greenberg	S <sup>r</sup> Gilberte	Bea Wickett-
Bert Hanmer	Paquette	Nesbitt
Charles Hurst	Jenny Podoluk	

## Annexe E - Le prix Margaret-Griffiths

Après avoir pris sa retraite de l'École de service social de l'Université McGill, Margaret Griffiths s'est engagée activement dans de nombreux organismes faisant la promotion de la santé et du bien-être des personnes âgées à Ottawa, notamment le centre pour personnes âgées Les Bons compagnons, le Glebe Centre, le Conseil régional de santé et le Conseil sur le vieillissement. Ce dernier a instauré le prix Margaret-Griffiths pour souligner l'apport remarquable de M<sup>me</sup> Griffiths au secteur bénévole. Chaque année, le prix est décerné à un bénévole du troisième âge qui a grandement contribué au mieux-être des aînés de la région.

Les personnes âgées ci-dessous ont reçu le prix pour leur apport important au Conseil sur le vieillissement :

1994	Bert Hanmer
1995	Margaret Labarge
1996	Sylvia Goldblatt
1997	Jessie Whyte
1998	Germain Aubut
1999	Charles Hurst
2000	Marion Routledge

## **Annexe F - Personnel du Conseil sur le vieillissement (1975 - 2000)<sup>41</sup>**

### **Personnel professionnel :**

Margery Boyce, Yvon Cloutier, Alex Cullen, Margaret George, Denis Henley, Jean-Serge Lauzon, Sue Le Conte, Betty Muggah.

Sylvie Anderson, Huguette Bernier, Carol Burrows, Francine Brunet-Bérubé, Ellen Caplan, Tara Cogan, Christine Dawson, David Gibson, Danielle Lalonde, Claudette Légaré, Cal Martel, Rachel Ouellette, Robert Prasow, Jean-Luc Racine, Norma Strachan, Sonia Thériège, Diane Vist.

### **Personnel de soutien :**

Lise-Michèle Bouchard, Marielle D'Aoust, Sandra Dutrisac, Gay Firth, Jeannine Lavigne, Ann Pepper, Francine Poudrette-Cowley, Diane Prasow, Annette Vander Haeghe, Pierrette Villeneuve, Andrienne Zarzosa.

### **Personnel embauché à contrat ou pour des projets particuliers :**

Stephanie Amos, Cathy Austin, Gwen Barton, Barbara Burns, Solange Claude, Jean Coolican, Paul Cormier, Christine Davis, Jacqueline De Bruyn, Margaret Denton, Cathy Dunne, Sandra Dutrisac, Mark Farren, Antoinette Gagné, Roch Gaudet, Judy Gerencser, Nancy Gnaedinger, Linda Hayward, Alison Hunter,

---

<sup>41</sup>Nos excuses à toutes les personnes que nous aurions omis de nommer par erreur.

Tom Jones, Hilary Kemsley, Victoria Larsen, Lydia Lawless, Ian Marriott, Jacynthe Mayer, Michael McCulloch, Rachelle Meloche, Sandy Miller, Janepher Moss, Grazynka Shaarani, Ingrid Shantz, Joanna Sirois, David Waite

## **Annexe G -Abréviations**

AAF	Assemblée des affaires francophones
CPS	Conseil de Planification sociale
CRS	Conseil régional de santé
CSV	Conseil sur le vieillissement
MROC	Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
OSP	Organisme de services polyvalents
PAA	Programme d'autonomie des aîné(e)s
SLD	Soins de longue durée